

## RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Arts, lettres, philosophie  
et sciences humaines

Institut catholique de Toulouse

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
**VAGUE A**

Rapport publié le 30/08/2020



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Nelly Dupin, Président par  
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Nathalie Gasiglia, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Arts, lettres, philosophie et sciences humaines* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Histoire
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Lettres modernes
- Licence Médiation et gestion d'actions culturelles
- Licence Philosophie
- Licence Psychologie
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence Sciences de l'information et de la communication
- Licence professionnelle Métiers de la santé : nutrition, alimentation
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 1<sup>er</sup> degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 2<sup>nd</sup> degré
- Master Métiers du livre jeunesse
- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

# PRÉSENTATION

## Formations

L'Institut catholique de Toulouse (ICT) organise ses cursus en un champ de formations intitulé *Arts, lettres, philosophie et sciences humaines*. Ce champ couvre trois domaines : d'une part, *Arts, lettres et langues* (ALL), d'autre part, *Sciences humaines et sociales* (SHS), et, par ailleurs – pour la licence professionnelle (LP) *Diététique – Sciences, technologie et santé* (STS).

Seuls sont pris en compte ci-après les 13 cursus reconnus par l'État et dont les diplômes sont délivrés par le Rectorat d'académie (qui recourt à des jurys rectoraux, composés d'enseignants-chercheurs titulaires d'universités publiques). Ces formations sont listées dans le dossier champ déposé pour l'évaluation, au sein d'un tableau qui indique utilement leur année d'ouverture et au sein d'une répartition par champs faisant apparaître des intitulés de parcours substantiellement différents (entre crochets ci-dessous) :

Formations	Domaines	Ouvertures
Licence <i>Lettres modernes</i> (mention Lettres)	ALL	2004
Licence <i>Histoire</i>	SHS	2004
Licence <i>Langues étrangères appliquées</i> (anglais, et espagnol ou allemand)	ALL	2004 et 2005
Licence <i>Médiation et gestion des projets artistiques et culturels [Médiation et gestion d'actions culturelles]</i> (mention Arts)	SHS	2005
Licence <i>Psychologie</i>	SHS	2005
Licence <i>Information et de communication européennes</i> [Parcours européen de communication et d'information] (mention Information et Communication)	SHS	2007
Licence suspendue 3 <sup>e</sup> année de <i>Sciences de l'éducation</i>	SHS	2013
Licence <i>Philosophie</i>	SHS	2007
Licence professionnelle <i>Diététique</i> (mention Nutrition, alimentation, santé ; en partenariat avec l'Institut Limayrac – lycée catholique d'enseignement post-bac et centre de formation permanente toulousain)	STS	2016 [durant la période expertisée]
Master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF) 1 <sup>er</sup> degré	SHS	2010
Master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF) 2 <sup>nd</sup> degré (Lettres, Anglais, Espagnol, Histoire, Géographie)	SHS	2010
Master <i>Métiers du livre jeunesse</i> : bibliothèque, production éditoriale, et multimédia	ALL	2012
Master 2 <sup>e</sup> année <i>Psychologie de la santé, accompagnement des personnes dépendantes</i> [Accompagnement des personnes dépendantes : Addiction, Handicap] (mention <i>Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé</i> )	SHS	2013

Les variations de dénominations des formations figurent également dans les dossiers produits par celle-ci.

Les formations expertisées sont proposées (1) par la faculté de Philosophie, (2) par celle des Lettres et des sciences humaines qui inclut, d'une part, l'Institut universitaire de langue et culture françaises (IULCF) – pour la formation en *Français langue étrangère* (non expertisée) –, et, d'autre part, l'École supérieure d'éthique des sciences et de la santé (ESESS), et (3) par l'Institut supérieur de formation et d'enseignement catholique de Midi-Pyrénées (ISFEC). En attendant la création d'un Institut de formation spécialisé dans le domaine de la communication, une formation est proposée hors composante : la licence *Parcours européen de communication et d'information*. Avant 2018, elle était rattachée à la Faculté des Lettres et des sciences humaines.

Dans l'exposé de la perspective dans laquelle se place l'ICT pour 2020-2025, il est notamment fait mention dans le dossier du fait d'offrir « [d]es formations pour lesquelles nous avons des moyens humains, une expertise, un adossement à la recherche » et « [d]es formations qui n'entrent pas en concurrence avec le site toulousain ou qui offrent des éléments différenciants suffisants ». Ces objectifs répondent à des lacunes observées dans l'offre actuelle, mais la question de l'expertise est peut-être difficile à obtenir sans une augmentation sensible de l'équipe d'enseignants-chercheurs titulaires de l'ICT.

Le dossier champ fait mention d'autres formations, assez nombreuses, et destinées, souvent, à la formation tout au long de la vie. L'ICT analyse avec une certaine lucidité sa position, ses difficultés et ses ambitions au

sein du périmètre de l'enseignement catholique. Le dossier mentionne également diverses démarches et divers partenariats liés au statut particulier de l'établissement qui n'est pas habilité à délivrer des diplômes nationaux (et doit donc recourir à des jurys rectoraux) mais qui joue un certain rôle parmi les établissements catholiques (ce que le dossier expose très clairement).

### Établissements

Les masters MEEF 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés sont proposés à l'ISFEC Midi-Pyrénées, qui est intégré à l'ICT depuis 2010, à l'ISFEC Aquitaine, qui n'est qu'associé à l'ICT, comme le sera à partir de 2020 l'ISFEC de Montpellier.

Les autres formations sont offertes sur le site de l'ICT.

La LP *Dietétique*, qui est proposée en partenariat avec l'Institut Limayrac, a peut-être une partie de ses cours dans cet établissement, le dossier de la formation n'a pas permis d'en déterminer la proportion.

### Périmètre scientifique

Toutes les formations évaluées sont adossées à l'unité de recherche Culture, éthique, religion et société (CERES) qui compte quatre thématiques transdisciplinaires :

- Cultures, herméneutiques et transmission (recherche à la fois fondamentale et appliquée),
- Histoire, religion et rationalité, qui réunit des théologiens, des philosophes, et des canonistes,
- Éthique, science et santé, qui réunit des scientifiques, des juristes, des théologiens, des philosophes, des économistes et des psychologues,
- et Éducation, transmission et innovation pédagogique.

### Périmètre professionnel

L'ICT se préoccupe de l'insertion professionnelle des étudiants et leur propose, pour les aider, un stage (dans chaque formation), l'élaboration d'un projet personnel et professionnel (en facultés de Philosophie, et de Lettres et des sciences humaines), une formation à l'entrepreneuriat (mais elle n'apparaît pas toujours dans les dossiers des formations évaluées) et diverses sensibilisations, dont, notamment, une au droit du travail et une à l'importance de l'identité numérique (en master) mais sans écho dans les dossiers des formations.

L'ICT est doté d'un Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), qui semble être particulièrement actif : il anime notamment la « semaine de professionnalisation dédiée aux étudiants de deuxième et troisième années de licence (L2 et L3) [...] un temps banalisé et entièrement voué à la professionnalisation » qui consiste à inviter « une cinquantaine de professionnels pour qu'ils témoignent des réalités de leurs métiers », ce qui est une initiative d'ampleur, compte tenu de la taille relative de la population étudiante de l'établissement. Le dossier mentionne également un « service des relations entreprises [...], qui établit un fichier entreprises ».

L'ICT s'engage par ailleurs dans la description de ses formations en compétences. Ce sera effectif pour la rentrée 2020.

Dans le dossier champ, l'ICT valorise en outre l'importance des conseils de perfectionnement pour l'adaptation des formations aux besoins du monde professionnel, mais sans préciser s'ils sont déjà effectivement en place et les dossiers des formations montrent une certaine disparité en la matière.

### Relations internationales

Un consistant cadrage relatif au contexte et aux conditions des échanges internationaux introduit des données chiffrées qui témoignent d'une effective démarche d'instauration de réseaux d'échanges internationaux débutée en 2015-2016 : « [a]u 15 juin 2019, l'ICT compte 133 universités partenaires pour un total de 160 accords actifs (dont 97 dans le cadre du programme européen Erasmus), ce qui lui assure un rayonnement dans 41 pays différents ».

L'ICT est membre invité de la Direction des relations Internationales de l'Université Fédérale de Toulouse. Il est par ailleurs impliqué dans divers réseaux : Agence universitaire de la francophonie, Fédération des universités catholiques d'Europe et du Liban et Fédération internationale des universités catholiques.

Un exposé circonstancié présente les conditions des partenariats méthodiquement déployées afin de permettre une diversification linguistique (cursus en anglais et en français privilégiés) et géographique (Europe, Liban, Asie, Amérique du nord et du sud et, plus timidement, Afrique).

Le paragraphe relatif à ces relations internationales évoque 15 % d'étudiants allophones (« étudiants d'une université partenaire en mobilité, étudiants de Français langue étrangère, étudiants étrangers inscrits dans nos facultés ») sans qu'il soit précisé si ces chiffres sont ceux de 2018-2019, d'une période plus longue voire couvrant 2015-2016 ou les années antérieures. La présence des « étudiants de *Français langue étrangère* » revient par ailleurs en divers lieux du dossier, mais l'ICT n'offre pas de formation de *Français langue étrangère* dans les cursus évalués, ce qui semble indiquer que les chiffres ci-dessus incluent les étudiants de toutes les formations et pas seulement ceux des formations évaluées.

La mobilité sortante concernait 50 étudiants en 2013-2014 (principalement de licences *Langues étrangères appliquées* ou *Médiation et gestion d'actions culturelles*), et en concerne plus de 100 en 2018-2019, avec une part importante de séjours en Asie. Les dossiers des formations invitent à lire ces effectifs de mobilités sortantes avec précaution.

## ANALYSE DÉTAILLÉE

### Finalités

#### Explicitation des objectifs scientifiques et professionnels

Les dossiers des 13 formations proposées par l'ICT exposent, dans l'ensemble, avec clarté leurs objectifs et leurs finalités. Les différentes formations, licences, LP et masters, semblent permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances et compétences attendues au niveau national. Toutefois, les deux licences pluridisciplinaires (*Médiation et gestion d'actions culturelles* et troisième année de licence (L3) *Sciences de l'éducation*) ne précisent pas assez la part de chaque discipline et ce qui fait leur fil conducteur. Le master *Métiers du livre jeunesse* se distingue négativement par le fait de n'avoir qu'un enseignement focalisé sur la jeunesse, ce qui interroge sur l'intitulé de la formation. Enfin, la licence *Sciences de l'information et de la communication* (SIC) parcours *Européen* surprend dans la mesure où elle n'a pas les cours fondamentaux attendus en SIC, mais peut-être son orientation est-elle en communication et en information entendue comme relevant de la diffusion des informations dans les médias.

La formation par et pour la recherche semble lacunaire et l'orientation professionnelle vers la recherche est évoquée, pour les masters, mais sans précisions additionnelles.

#### Analyse des objectifs en termes de débouchés et poursuite d'études

Les débouchés professionnels présentés sont en cohérence avec les compétences personnelles et professionnelles que les formations contribuent à construire et sont en adéquation avec ceux attendus pour ces formations au niveau national, même si des divergences avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) s'observent (notamment pour le master *Métiers du livre jeunesse* qui a fourni la fiche RNCP de la mention nationale *Métiers du livre et de l'édition*).

Les poursuites d'études envisagées à l'issue des formations sont renseignées, sauf pour ce qui concerne les licences *Médiation et gestion d'actions culturelles* et *Langues étrangères appliquées*. En LP *Diététique*, la poursuite d'étude est considérée comme exceptionnelle, ce qui est normal.

L'articulation entre certaines formations au sein de l'ICT gagnerait à être renforcée (par exemple, (i) le master *Métiers du livre jeunesse* précise que l'essentiel de vivier vient de la licence de *Lettres modernes* or ni cette licence ni les autres ne présentent ce master comme un débouché naturel ; (ii) le continuum de formation avec les masters MEEF pourrait être valorisé par exemple au moyen d'un module de préprofessionnalisation en licence).

#### Objectifs des délocalisations

Les masters MEEF sont localisés sur plusieurs sites (ISFEC Midi-Pyrénées et Aquitaine) qui ne sont pas toujours dans le bassin local. Il n'est pas impossible que cette plurilocalisation, bien que contrainte par le découpage

académique, nuise à l'attractivité des formations en question, d'autant que l'organisation administrative des formations délocalisées ne semble pas être optimale.

### Conclusion

On déplore le manque de précisions apportées pour les formations pluridisciplinaires. On regrette aussi le manque de précisions relatives aux poursuites d'études pour certaines formations et l'articulation parfois non efficiente entre licences et masters. Mais on remarque positivement la clarté de l'exposé des objectifs scientifiques et professionnels des formations et la cohérence des débouchés professionnels envisagés avec les formations proposées.

Plus inquiétant, puisque en décalage avec ce qui est présenté dans le dossier champ, le comité a considéré que l'organisation des délocalisations est problématique (alors que le dossier champ la pose comme opérationnelle et en cours d'expansion avec l'association de l'ISFEC de Montpellier à partir de 2020) et que l'internationalisation des formations est sous-documentée (alors que le dossier champ consacre un long développement aux efforts entrepris depuis 2015-2016 et présente des résultats plutôt satisfaisants – 100 mobilités sortantes en 2018-2019 et 15 % d'étudiants allophones).

### **Positionnement dans l'environnement**

#### Articulation avec les cursus universitaires de la thématique au niveau local/national

Les formations de l'ICT sont en concurrence logique avec celles proposées à l'Université de Toulouse ou à l'Université de Montpellier. L'ICT se démarque en offrant des effectifs réduits et un contexte spirituel particulier, mais il est parfois difficile d'apprécier si les effectifs réduits relèvent d'un choix (notamment quand les effectifs chutent, comme en licence *Médiation et gestion d'actions culturelles* qui a perdu 50 % des effectifs en quatre ans – depuis 2014 – ou symétriquement doublent comme en licence *Psychologie*).

Néanmoins, les fiches des formations laissent penser qu'une partie des formations a une vision incomplète de l'environnement concurrentiel, soit elles n'en font pas ou peu état (comme les licences *Langues étrangères appliquées*, *Histoire* et la licence SIC *Parcours Européen de communication et d'information*, et les masters *Psychologie clinique*, *psychopathologie et psychologie de la santé* parcours *Accompagnement des personnes dépendantes* et *Métiers du livre jeunesse*), soit elles se valorisent beaucoup (comme la licence *Médiation et gestion d'actions culturelles* – qui ne mentionne pas la nécessité d'une poursuite d'études externe puisque l'ICT n'offre pas de master dans ce domaine – et le master MEEF 1<sup>er</sup> degré). Mais certains exposés sont au contraire plus éclairants, comme celui de la licence *Psychologie* qui valorise sa proximité de et sa complémentarité avec la licence de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, celui de la L3 *Sciences de l'éducation*, qui accueille des étudiants de profils académiques variés, celui de la LP *Diététique*, qui a une formation concurrente à Montpellier dont elle se différencie par des certificats originaux, celui de la licence *Philosophie*, qui se distingue par la présence d'histoire de la philosophie et de langues, mais aussi par un accompagnement personnalisé des étudiants, ceux de la licence *Lettres modernes* et du master *Métiers du livre jeunesse*, qui se distinguent par un environnement concurrentiel et une insertion locale bien présentés.

Des relations avec l'École de journalisme de Toulouse et la Toulouse *Business School* sont évoquées avec possibilité de double diplôme.

#### Articulation avec la recherche.

L'unité de recherche Culture, éthique, religion et société permet un lien avec la recherche, même si certaines formations de licence ne sont pas suivies de masters correspondants (comme la licence *Histoire*), mais les liens avec la recherche paraissent ténus (notamment pour la licence *Langues étrangères appliquées*, celle de *Psychologie* et la licence SIC *parcours Européen de communication et d'information*). Pour certaines formations, l'adossement au CERES semble suffisant (comme en *Histoire* et en *Lettres modernes*, du fait des travaux qui y sont faits sur le patrimoine, l'histoire, l'herméneutique...), mais il est assez difficile de penser que l'adossement à cette unité de recherche suffit toujours, notamment pour le master *Psychologie clinique*, *psychopathologie et psychologie de la santé* parcours *Accompagnement des personnes dépendantes* – qui n'a pas de laboratoire de recherche dédié à l'ICT et pas de collaboration avec un laboratoire proche dans une université de la région. Le cas de la licence SIC *parcours Européen de communication et d'information* est peut-être un peu particulier dans la mesure où il est question, dans la fiche de la formation, de la création d'un Institut de la communication.

L'adossement à la recherche semble fragile, en raison du nombre d'enseignants-chercheurs titulaires qui est, dans toutes les formations, très inférieur aux vacataires ou chargés de cours et intervenants professionnels (par

exemple, 2 enseignants-chercheurs – non spécialistes du domaine – sur 12 intervenants et 8 % du volume horaire pour la licence de *Sciences de l'éducation*, 2 également en licence *Médiation et gestion d'actions culturelles*, 7 maîtres de conférences issus de l'ICT pour le master MEEF 2<sup>nd</sup> degré et aucun sur le site de Bordeaux).

#### Articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels

Le comité a relevé des partenariats avec divers acteurs – musées, archives, direction régionale des affaires culturelles, centres hospitaliers universitaires de Toulouse et Bordeaux, associations, lycées... –, mais les interactions ne sont pas présentées en détail. Il semble même que, concernant les partenariats professionnels, seules les formations de santé et d'histoire en disposent, mais ils sont jugés comme étant insuffisants pour la licence *Psychologie* et limités aux structures locales de santé pour le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* parcours *Accompagnement des personnes dépendantes*, ce qui contraste avec la bonne réception des liens jugés importants avec les partenaires économiques locaux pour la LP *Diététique* proposée en partenariat avec un autre établissement d'enseignement catholique, l'Institut Limayrac, et pour la licence *Histoire*. Le *Projet personnel professionnel* présenté dans le dossier champ n'est mentionné dans les fiches des formations que concernant la licence *Langues étrangères appliquées*, bien que cette formation ne relève pas de l'ensemble de celles qui en propose selon le dit dossier.

#### Relations internationales

Comme exposé dans le dossier champ, de nombreux accords internationaux existent au niveau de l'établissement, en particulier avec le Portugal et l'Espagne, le Liban et l'Asie, ou viennent d'être mis en place, avec le Québec. Néanmoins, les partenariats avec l'étranger sont contrastés (parfois ils ne semblent pas du tout exister – comme pour le master *Métiers du livre jeunesse* – et parfois ils sont non négligeables – comme pour la licence *Lettres modernes*), mais la plupart du temps aucun bilan chiffré n'est fourni (comme pour les licences *Histoire*, de *Langues étrangères appliquées*, *Sciences de l'éducation* alors que pour la licence *Philosophie*, il est indiqué que deux étudiants sur 27 en bénéficient en 2017-2018). Le cas du master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* parcours *Accompagnement des personnes dépendantes* qui fournit des données pour des collaborations régionales (universités publiques) et internationales (Portugal et Espagne) est donc positivement remarqué, comme ceux de la licence *Psychologie*, qui indique avoir des contacts privilégiés avec quatre universités étrangères, de la LP *Diététique*, qui vient de signer un partenariat avec le Québec, et de la licence SIC parcours *Européen de communication et d'information* qui fait état d'accords internationaux avec de bonnes universités en Espagne et au Canada. Il y a par ailleurs parfois des professeurs étrangers invités. Des enseignements en anglais sont proposés en licence *Lettres modernes* et *Langues étrangères appliquées*.

#### Conclusion

Le comité a observé une fragilité de l'adossement à la recherche, mais a salué la situation privilégiée de cohortes moins nombreuses que dans les autres universités de la région.

Ce qui concerne les relations internationales est assez déroutant dans la mesure où il existe un décalage important entre l'exposé du dossier champ et ceux des fiches de formations.

### **Organisation pédagogique**

#### Spécialisation progressive

Les formations de l'ICT offrent une spécialisation progressive et cohérente, la possibilité de personnaliser les parcours, avec l'acquisition de compétences transversales, et elles ont une très bonne lisibilité, notamment dans le guide des études remis aux étudiants.

La possibilité de faire, dans certains parcours, deux licences en quatre ans grâce à un système efficient de majeures et de mineures (en licence *Langues étrangères appliquées*, *Histoire*, *Lettres modernes* et *Psychologie*) est jugée comme étant remarquable, ainsi que le soin apporté à l'organisation du tutorat et à l'accompagnement pédagogique.

#### Professionalisation et formation à/par la recherche

Le souci de professionnalisation se vérifie y compris dans les formations où cette dimension est moins évidente : *Projet personnel professionnel* et stages sont présents et bien encadrés, interventions de

professionnels sont annuellement assurées au moins dans le cadre de la semaine dédiée aux L2 et L3 et organisée par le BAIP. Le lien est établi entre théorie et pratique.

Pour ce qui concerne la recherche, la situation est moins clairement perceptible. S'il peut être considéré qu'il est « normal » que sa place soit limitée en licence, elle est plus problématiquement manquante en master (notamment du fait de la part modeste des enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques). Les étudiants sont néanmoins majoritairement sensibilisés à l'éthique de la recherche.

#### Place du numérique et d'autres innovations pédagogiques

Les ressources numériques occupent une place attendue dans l'organisation des cours. Par contre, si les innovations pédagogiques sont valorisées dans le dossier champ concernant les recherches relatives à l'enseignement, elles ne sont pas toujours valorisées dans les fiches des formations. Seules apparaissent des classes inversées et des jeux de rôle dans les formations de psychologie et une originalité intéressante en licence *Histoire* consistant en une demi-journée hebdomadaire d'entraînement à l'écrit.

#### International

Les relations internationales, dont il a déjà été question *supra*, font l'objet d'une attention particulière (principalement avec l'accueil d'étudiants et de professeurs étrangers), même si la mobilité sortante est discrète.

#### Conclusion

Si le comité a déploré le manque de sensibilisation à la recherche dans certains parcours et d'expériences à l'étranger, il a apprécié la cohérence des organisations pédagogiques des formations, le suivi poussé des étudiants, et le système efficace de passerelles entre plusieurs mentions.

### **Pilotage**

#### Équipe pédagogique

Les équipes des différentes formations sont pluricatégorielles, avec une bonne intégration d'intervenants professionnels, mais toutes ont en commun un taux bas d'heures de formation assurées par des enseignants-chercheurs. Certaines équipes, comme celle de la licence *Sciences de l'éducation* et de la licence SIC parcours *Européen de communication et d'information*, sont encore plus préoccupantes puisqu'elles ne comptent pas d'enseignants-chercheurs relevant de la discipline.

#### Conseil de perfectionnement et autres modalités de pilotage

Bien que le dossier champ évoque les conseils de perfectionnements comme s'il s'agissait d'instances en place, plusieurs formations n'en ont pas, n'en ont mis en place que très récemment ou n'en évoquent qu'à titre prospectif (licences *Histoire*, *Langues étrangères appliquées*, *Lettres Modernes* et SIC *parcours Européen de communication et d'information*...).

Les formations sont le plus souvent pilotées par des directeurs d'études qui assurent des réunions régulières, mais les étudiants restent peu associés au pilotage et l'évaluation des enseignements par les étudiants n'a pas été mis en place de façon systématique ou seulement à partir de 2019 dans plusieurs formations (licences *Langues étrangères appliquées*, *Histoire* et SIC *parcours Européen de communication et d'information*).

#### Modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences

Dans l'ensemble, les modalités d'évaluation sont bien présentées dans les fiches des formations et elles semblent être clairement exposées aux étudiants.

#### Conclusion

Si les équipes pédagogiques pluricatégorielles ont la qualité d'associer des professionnels en tant qu'intervenants extérieurs, elles ont le défaut de présenter un faible taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs. Par ailleurs, l'absence de conseils de perfectionnement et la faible implication des étudiants et des intervenants professionnels dans le pilotage de certaines formations sont à déplorer. Mais ce défaut est probablement en cours de réparation puisque le dossier champ pose ces conseils comme effectifs et insiste justement sur le rôle qu'y jouent les étudiants et diplômés devenus partenaires professionnels.

## Résultats constatés

### Effectifs et évolution des effectifs

Les formations de l'ICT ont des effectifs relativement bas, ce qui est en partie volontaire et induit par des capacités d'accueil limitées, mais qui s'explique parfois aussi par le fait que certaines formations sont récentes (création en 2016 pour la LP Diététique, 2013 pour la Licence suspendue L3 Sciences de l'éducation et le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* parcours Accompagnement des personnes dépendantes, 2012 pour le master *Métiers du livre jeunesse*). Il faut toutefois remarquer que les évolutions des effectifs sont très hétérogènes d'une formation à l'autre : ils ont pu doubler ces cinq dernières années (comme en licence *Philosophie*) ou baisser au point que certaines formations sont en grande fragilité (comme, pour 2018-2019, le master *Métiers du livre jeunesse* : trois étudiants de M2 et quatre de M1 ; le master MEEF 2<sup>nd</sup> degré : aucun inscrit sur le site de Toulouse), d'où l'importance de poursuivre la réflexion sur l'attractivité de l'offre de formation engagée par l'ICT et exposée dans le dossier champ.

Les taux de réussite dans les différentes formations sont bons (entre 60 % et 100 %). En master MEEF 2<sup>nd</sup> degré, les taux de réussite aux concours sont faibles en fin de M1 (2 sur 13 en 2016, 7 sur 9 en 2017, 5 sur 11 en 2018 et aucun inscrit en M1 en 2019).

### Suivi des diplômés

Les données concernant le suivi des diplômés sont lacunaires. Plus précisément, ces données sont accessibles principalement lorsque les étudiants poursuivent leurs études au sein de l'ICT. Le manque de données précises est patent en fin de licence, lorsque la poursuite d'études se fait ailleurs, et en fin de master, qu'il y ait poursuite d'études ou insertion professionnelle. Ceci s'explique en partie par le fait que la mise en place d'un suivi des diplômés est très récente dans la plupart des formations.

### Insertion professionnelle

Les informations concernant l'insertion professionnelle des diplômés de l'ICT sont aussi lacunaires que celles relatives aux poursuites d'études. Des précisions concernant les emplois occupés, les salaires moyens et le taux d'insertion dans le bassin régional seraient bienvenues, notamment pour les formations professionnalisantes.

Le BAIP, mentionné dans le dossier champ et certaines fiches de formations, semble aider les étudiants à s'insérer mais ne pas jouer le rôle d'observatoire qui permettrait à l'ICT d'avoir un service central collectant les données relatives à l'insertion professionnelle.

### Conclusion

Si le manque de suivi des diplômés et donc d'informations sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle sont déplorés, c'est le fait que les effectifs soient en baisse au point de mettre en péril certaines formations (master *Métiers du livre jeunesse* et master MEEF 2<sup>nd</sup> degré à Toulouse) qui a alarmé le comité d'experts. Mais celui-ci a par ailleurs apprécié l'attractivité de certaines formations et les bons taux de réussite des étudiants.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Suivi personnalisé des étudiants.
- Attractivité de certaines formations du fait de la spécificité de leurs contenus.
- Volonté d'associer des intervenants professionnels nombreux dans les formations.
- Recherche efficiente de lieux d'insertion professionnelle.

## Principaux points faibles :

- Parts des enseignants-chercheurs dans les équipes souvent faibles.
- Place modeste de la recherche dans les formations, y compris au niveau des masters.
- Manque d'articulation entre licences et masters de l'offre de formation.
- Manque de clarté dans le positionnement disciplinaire de certaines formations, notamment la licence SIC parcours *Européen de communication et d'information*.
- Grande fragilité des masters *Métiers du livre jeunesse* et MEEF 2<sup>nd</sup> degré à Toulouse.
- Mobilité sortante réduite.

## Recommandations :

Le comité d'experts recommande d'augmenter la part des enseignants-chercheurs au sein des équipes pédagogiques et la visibilité de la recherche.

L'ICT témoigne d'une préoccupation réelle quant à la définition des périmètres des formations offertes, mais il lui faut, d'une part, étudier les causes de la faible attractivité de certaines formations et remédier aux problèmes observés (dont les faibles taux de réussite aux concours) et, d'autre part, bien définir le positionnement disciplinaire de la licence parcours *Européen de communication et d'information* (remarque déjà émise par le Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur dans les conclusions de la précédente évaluation).

## POINTS D'ATTENTION

Aucune des formations présentées ne nécessite de modifications majeures dans la construction du projet pour la prochaine période contractuelle.

# FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE HISTOIRE

Établissement : Institut catholique de Toulouse

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'Institut catholique de Toulouse (ICT) est une formation généraliste en trois ans ayant pour ambition principale la poursuite d'études en master avant une insertion professionnelle. Elle lie la géographie aux quatre périodes traditionnelles de l'histoire, et si elle ne présente pas de parcours différenciés, un système de « mineures » permet de l'associer à une autre discipline (lettres, langues étrangères appliquées, psychologie), avec la possibilité d'obtenir deux licences moyennant une année supplémentaire, et un jeu d'options oriente vers divers secteurs professionnels. Délivrée uniquement en formation initiale et en présentiel au sein de la Faculté libre des lettres et sciences humaines (FLLSH), elle comprend un total de 1278 heures (à quoi il faut ajouter les enseignements de « mineure » de première année de licence (L1), non comptabilisés dans les documents fournis, mais sans doute de l'ordre de 80 heures), associant systématiquement (mais dans des proportions non précisées) cours magistraux et travaux dirigés assurés par le même enseignant, avec deux stages de trois à quatre semaines en deuxième et troisième année de licence (L2 et L3). Les enseignements ont lieu à Toulouse.

### ANALYSE

#### Finalité

Les connaissances et surtout les compétences visées, en particulier les compétences additionnelles, sont présentées de façon claire et détaillée, entre salons, journées portes ouvertes, plaquettes, livret des études, site internet, annexe descriptive au diplôme et fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elles correspondent à la formation et à la poursuite en master, avec en particulier une formation en géographie utile pour les concours de recrutement de l'enseignement (second degré) et dans des disciplines dites plus « techniques » préparant à la recherche (paléographie, archéologie etc.). Le tout assure aussi une formation généraliste susceptible d'être réinvestie dans d'autres domaines, concours administratifs inclus. La liste des métiers visés correspond en pratique à une insertion après le master, ce qui est habituel pour ce type de licence généraliste.

### Positionnement dans l'environnement

La licence *Histoire* de l'ICT, par sa spécificité, n'est pas concurrente des autres formations de l'établissement, et coopère avec celles du même domaine du fait du système des majeures et mineures. Elle est présentée comme n'étant pas en concurrence avec les licences *Histoire* dispensées dans les universités publiques de Toulouse et des villes voisines, mais les arguments proposés (« *Géographie* imposée sur les trois années de licence, approche à partir de la deuxième année des sciences annexes à l'histoire et adossement à la recherche notamment ») ne sont pas forcément convaincants. La formation peut s'appuyer sur une équipe de recherche propre à l'établissement (*Culture, herméneutique et transmission*) dépendant de l'unité *Culture, éthique, religion et société* (CERES), regroupant tous les chercheurs de l'établissement et des chercheurs extérieurs. S'il est indiqué que l'absence de master *Histoire*, alors qu'il en existe pour d'autres disciplines, limite l'adossement à la recherche, les liens sont forts (voir rubrique suivante). Des liens avec l'environnement socio-professionnel existent et se reflètent dans l'organisation pédagogique ; des partenariats sont en discussion avec des organismes du monde socio-culturel, musées, archives, Direction régionale des affaires culturelles, École de journalisme de Toulouse, mais sans plus de précision. Des accords internationaux sont annoncés avec un grand nombre d'universités dans de nombreux pays en Europe et au dehors, il est fait état d'accords concernant plus spécifiquement la formation avec des universités en Croatie, au Japon, aux États-Unis, en Espagne, en Hongrie, en Irlande, au Royaume-Uni et en Slovénie, mais rien ne permet d'apprécier ni les effets concrets de ces liens en termes pédagogiques ou scientifiques, ni la mobilité entrante et sortante.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très claire pour les étudiants : un schéma en annexe au dossier présenté illustre un système permettant une spécialisation progressive : en L1 association de deux disciplines, majeure et mineure ; en L2 possibilité de continuer ainsi ou de permuter (on peut parler de passerelle, comme pour la possibilité de passer de la L2 à une L3 *Sciences de l'éducation*), voire d'écarter la mineure pour renforcer la majeure ; en L3 majeure seule avec possibilité d'une quatrième année pour une licence dans la discipline choisie comme mineure. L'existence d'un seul parcours, tout à fait justifiée, fait qu'on ne peut parler de tronc commun, même si des enseignements fondamentaux, correspondant aux périodes canoniques de l'histoire, en font office, avec un système d'options. On peut signaler l'idée d'organiser les enseignements d'histoire autour de grandes thématiques annuelles, ce qui peut créer des synergies entre périodes différentes (*Nation, état et empire* en L1, *Sociétés, cultures, religions* en L2 ; *Relations internationales, mondialisation, échanges* en L3). Les modalités d'enseignement sont classiques, mais une demi-journée hebdomadaire est consacrée à l'entraînement écrit. L'accueil des étudiants à contraintes particulières (salariés, sportifs de haut niveau ou handicapés) est encadré, avec des mesures spécifiques, au niveau de l'établissement. La mise à niveau fait l'objet d'un soin remarquable, avec un tutorat combinant ateliers ciblés – y compris relaxation en période d'examen – et suivi individuel d'étudiants de L1 par des étudiants de L2 et L3 dans le cadre d'un « engagement étudiant » promu par l'établissement et intégré au cursus de ces derniers au même titre qu'un enseignement. La participation au projet « Voltaire », pour remédier aux problèmes d'orthographe et de maîtrise de la langue française, est très encouragée. La validation d'acquis professionnels et personnels est prévue, avec en particulier la possibilité de dispenser des stages les étudiants ayant une expérience professionnelle. Depuis 2014, la professionnalisation est valorisée dès ce niveau de formation bien que ce ne soit pas la perspective immédiate, avec en particulier deux stages obligatoires de trois et quatre semaines, l'un en L2 et l'autre en L3. L'usage du numérique peut sembler traditionnel, avec mise en ligne de cours, de compléments à ces cours, et autres exercices. L'internationalisation de la formation passe par deux langues étrangères obligatoires et par le contact avec des enseignants-chercheurs invités – deux exemples sont donnés, venant d'Espagne et de Pologne. Enfin, une sensibilisation aux questions d'intégrité scientifique est assurée.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, mais le sous-encadrement en enseignants-chercheurs titulaire est notable : cinq maîtres de conférences dont deux n'assurent chacun que 12 heures dans la formation, un professeur des universités, un autre venant d'un autre établissement et assurant 48 heures, deux doctorants (dont l'un assure 156 heures !), sept chargés d'enseignement (la différence avec chargé de cours pourrait être explicitée) en assurant de 47 à 216, 23 chargés de cours en assurant de 18 à 144, plus, étrangement classé parmi eux plutôt que parmi les « professionnels », un cadre infirmier chargé de neuf heures de déontologie des soins et du management, ce qui est d'ailleurs très intéressant en soi. Pour les six intervenants classés comme « professionnels » assurant de neuf à 18 heures, leur activité principale n'est pas toujours indiquée, et de façon générale, leurs qualifications mériteraient souvent d'être spécifiées. Les responsabilités, qui s'avèrent très concentrées, sont minutieusement décrites, les réunions sont nombreuses, le conseil de perfectionnement est constitué en bonne et due forme, apparemment depuis peu. L'évaluation des enseignements par les étudiants semble s'être longtemps résumée aux avis de leurs délégués lors d'une réunion semestrielle, mais un système passant par la plate-forme *Moodle* a été mis en place en 2019 – sans qu'on ait d'autre précision. Les modalités de contrôle des connaissances, bien connues des étudiants, leur sont présentées de différentes façons – guide des études distribué, courriels, affiches, charte des examens à signer. Le système des compétences a été pensé et adopté depuis le début du quinquennal qui s'achève, et un portefeuille aide les étudiants à les formaliser. Le suivi, mal mis en valeur dans le dossier, est serré et sérieux, ce qui est favorisé par les petits effectifs concernés.

### Résultats constatés

Les effectifs sont réduits, avec une hausse récente en L1 (22 en 2014, année manifestation creuse, puis autour de 30, et 34 en 2018), stables pour le moment en L2 et L3, si on excepte l'écho du creux relatif de 2014 (de 25 à 27 en L2, de 24 à 26 en L3). Ces chiffres peuvent susciter une interrogation sur l'attractivité de la formation, ou sur la situation de concurrence réelle dans le contexte toulousain. Les taux de réussite sont impressionnants : mis à part un creux très relatif en L1 en 2017-2018 (64 %), ils oscillent entre 78 et 100 %. Le devenir des diplômés est suivi par l'établissement, mais, sauf pour la dernière année envisagée, le taux de réponse sur des cohortes déjà réduites est insuffisant pour que de réelles conclusions puissent être tirées. La poursuite en master est massive : si la formation regrette de ne pas avoir de données plus fines concernant le choix des masters, elle pourrait aussi regretter de ne pas avoir de données sur des étudiants diplômés depuis plus d'un an. On aimerait en savoir davantage sur une des originalités de la formation, à savoir la possibilité, pour des étudiants ayant pris l'histoire en mineure dans une autre licence, d'effectuer une quatrième année pour obtenir cette licence en plus de celle qui correspond à leur majeure.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Encadrement poussé des étudiants (la demi-journée hebdomadaire d'exercices écrits est emblématique).
- Taux de réussite très élevés.
- Système original de double licence en quatre ans, non obligatoire.

### Principaux points faibles :

- Suivi insuffisant des diplômés, alors que leurs liens forts avec les enseignants devraient permettre une enquête directe.
- Lacunes dans la présentation des enseignants et de leurs qualifications.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Des pistes de développement qualitatif sont bien tracées, en particulier en ce qui concerne les relations avec le monde socio-professionnel et socio-culturel. Le contact avec la recherche est très bien assuré pour les étudiants, et là aussi des pistes sont tracées pour l'avenir proche, en particulier la rédaction d'un pré-mémoire pour préparer l'entrée en master. Par ailleurs, malgré le grand soin apporté à répondre aux diverses exigences actuelles, il est possible d'améliorer le suivi des diplômés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement: Institut catholique de Toulouse

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Institut catholique de Toulouse (ICT), Faculté libre des Lettres et sciences humaines propose une formation en trois ans visant une maîtrise de deux langues (anglais-espagnol ou anglais-allemand) appliquées au domaine du commerce international. Une troisième langue (arabe, chinois, russe ou japonais) est proposée en option obligatoire par cette formation qui se déroule en présentiel sur le campus de l'ICT. Le dossier présenté indique qu'il s'agit d'une formation professionnalisante, qui facilite aussi bien l'insertion professionnelle de ses diplômés qu'une éventuelle poursuite d'études en master, ce qui constitue généralement le débouché principal de ce type de mention.

### ANALYSE

Finalité
La licence LEA proposée par l'ICT entend former de futurs professionnels trilingues disposant d'une bonne connaissance du monde de l'entreprise grâce à une approche par compétences, non explicitée dans le dossier, et à deux périodes de stage, de trois semaines minimum en deuxième année de licence (L2) et de quatre semaines minimum en troisième année de licence (L3), obligatoires pour la validation de diplôme. Les débouchés du diplôme, comme la traduction, les relations internationales, le commerce et, de façon plus surprenante, l'enseignement, sont explicitement mentionnés dans le livret de présentation de la licence et l'annexe descriptive au diplôme, et portés à la connaissance des étudiants par le Directeur des études de la mention et le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP). Le dossier évoque des poursuites d'études dans les masters de l'ICT ou d'autres établissements toulousains, mais ne précise pas les mentions concernées ou privilégiées par les diplômés.
Positionnement dans l'environnement
La licence LEA de l'ICT est en concurrence directe avec celles des établissements publics de la région, notamment avec celle de l'Université Toulouse Jean-Jaurès et celle de l'Institut national universitaire Champollion, proposée sur le site de Rodez, et non d'Albi, comme indiqué dans le dossier, ou encore celle de l'Université Paul Valéry à Montpellier. La maîtrise d'une troisième langue vivante dite rare (japonais, chinois, russe

ou arabe) est un élément distinctif du diplôme. Le dossier met en avant la possibilité de suivre une mineure d'ouverture, en première année de licence(L1) et en L2, pouvant déboucher sur l'obtention de deux diplômes de licence en quatre ans. Un partenariat avec la Toulouse *Business School* permet de valider, également en quatre ans, la Licence LEA de l'ICT et un Bachelor en *Management*. La possibilité de suivre une troisième langue moins attendue et celle de valider deux diplômes en quatre ans par une combinaison de majeure/mineure ne sont cependant pas l'apanage de la licence LEA de l'ICT car de nombreuses universités, dont Toulouse Jean-Jaurès, les proposent aussi depuis longtemps.

La place réservée à la recherche dans la formation se réduit à l'intervention de quelques enseignants-chercheurs rattachés à l'unité de recherche pluridisciplinaire et pluri-thématique de l'ICT, Culture, éthique, religion et société (CERES), dans les différents enseignements et elle consiste à inviter les étudiants aux diverses manifestations qu'ils organisent, ce qui est habituel dans ce type de mention.

Le dossier évoque une bonne association de la formation aux milieux professionnels par le biais de l'unité d'enseignement (UE) *Projet personnel professionnel* en L1, de stages en entreprise obligatoires pour les étudiants en L2 et L3, de la participation de professionnels dans la formation et de l'organisation par le BAIP d'une semaine professionnelle permettant aux étudiants de rencontrer des professionnels. Des liens avec des entreprises de la région (Airbus notamment) sont évoqués dans le dossier, mais aucun partenariat formalisé avec ces entreprises n'est indiqué.

La coopération et la mobilité internationales reposent sur une cinquantaine d'accords bilatéraux mais aucune information ou donnée précise n'est fournie au-delà de l'accueil par l'ICT, et non par la mention, de 42 étudiants étrangers. Aucune donnée chiffrée n'est donnée sur la mobilité sortante.

### Organisation pédagogique

La formation s'articule autour de trois unités d'enseignement (UE) qui en constituent le tronc commun : une UE disciplinaire, dite UE *Fondamentaux* (anglais et espagnol ou allemand), une UE *Domaines d'application* et une UE « transversale », dont l'intitulé peut être discuté, dans la mesure où des enseignements linguistiques en langue 1 (anglais) ou langue 2 (espagnol ou allemand) cohabitent avec un volet « professionnalisation ». Elles sont complétées, selon les semestres d'études (du premier au quatrième) et les choix de l'étudiant, par des UE *Renforcement en langue 1 et 2* ou par une mineure (*Histoire, Lettres modernes ou Médiation et gestion d'actions culturelles*). L'offre de formation, à cet égard, se distingue par sa richesse et sa variété.

La formation est dispensée intégralement en présentiel dans le cadre de travaux dirigés (TD) et de cours magistraux (CM), dont la répartition n'est cependant pas précisée. Le diplôme est exclusivement accessible en formation initiale et partiellement ouverte à la validation d'acquis professionnels et personnels (VAPP), même si aucun cas n'est évoqué pour la période analysée. Les dispositifs classiques de prise en compte des publics à contraintes particulières, introduits par la direction de l'établissement et relevant de la « Mission handicap » de l'ICT, sont prévus. Un tutorat a été introduit pour répondre à des besoins particuliers en termes d'apprentissage ou de méthode, mais ses modalités concrètes ne sont pas détaillées, pas plus que l'accompagnement personnalisé assuré par le directeur des études ou les formes que peut prendre la solidarité étudiante évoquée. Des passerelles de réorientation vers d'autres formations à la fin du second semestre (S2) et de la L2 sont par ailleurs vaguement mentionnées.

La formation intègre une UE *Projet personnel professionnel* (PPP), en L1 (au S2), L2 (au troisième semestre (S3)) et L3 (cinquième semestre (S5)), qui s'articule essentiellement autour de séminaires sur la recherche de stage et la constitution d'un *portfolio* de compétences. Un stage de trois semaines minimum en L2 et un autre de quatre semaines minimum en L3 sont nécessaires à l'obtention du diplôme. Ces stages sont formalisés par une convention et aboutissent à la rédaction d'un rapport en L2 et à un rapport et une soutenance en L3. Leur suivi et les modalités d'évaluation restent cependant à détailler.

Outre des dispositifs classiques tels qu'un espace numérique de travail (ENT) et une plateforme *Moodle*, une formation spécifique est intégrée à la maquette en L2 et L3 (72 heures au total) pour préparer le Passeport de

compétences informatiques européen (PCIE). Les innovations pédagogiques citées sont assez classiques et éprouvées depuis des années dans le secondaire (classe inversée et évaluation en ligne).

Le dossier indique que certains enseignements de l'UE *Matières d'application* sont assurés en langues étrangères. Les mobilités sont encouragées et organisées par le service des relations internationales de l'établissement, qui assure également leur suivi avec le directeur des études. Aucune donnée concernant les mobilités sortantes n'est cependant fournie, pas plus que pour l'accueil des étudiants étrangers (mobilités entrantes), le dossier indiquant simplement 42 étudiants/an pour l'ensemble de l'établissement. Aucune mobilité enseignante entrante ou sortante n'est mentionnée.

### Pilotage

La formation est organisée ainsi : sept maîtres de conférences, un maître assistant et onze chargés d'enseignement de l'ICT interviennent dans la mention ; 34 chargés de cours, assurant essentiellement des enseignements linguistiques et de matières d'application, et cinq professionnels complètent l'équipe pédagogique. Le taux d'encadrement est plutôt satisfaisant, mais le faible nombre d'enseignants statutaires impliqués dans la formation doit être souligné.

Le pilotage de la formation est assuré par un directeur des études, mais le dossier n'explique pas le rôle et les responsabilités des différents membres de l'équipe pédagogique, et renvoie au livret de licence fourni en annexe. L'équipe pédagogique se réunit quatre fois par an.

Aucun conseil de perfectionnement n'a été mis en place sur la période analysée, mais il est annoncé pour la rentrée 2019. Une évaluation des enseignements par les étudiants est prévue à partir de 2019.

La composition du jury rectoral validant les procès-verbaux d'examen n'est pas détaillée, mais le dossier indique qu'elle est communiquée de façon individuelle aux étudiants et affichée sur des panneaux d'information. Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences ne sont pas précisées, le dossier renvoyant à la Charte de contrôle des connaissances, qui n'est pas jointe.

Le dossier ne fournit aucune information sur l'origine géographique des inscrits à la formation.

### Résultats constatés

D'après les chiffres fournis en annexe par l'établissement, mais non analysés dans le dossier, les effectifs sont stables, avec 110-120 inscrits sur l'ensemble des trois années du diplôme, mais plutôt bas pour ce type de formation dans une ville de la taille de Toulouse.

Des enquêtes sur le devenir des diplômés de la mention, effectuées par le BAIP, sont évoquées. Le dossier précise que 66,6 % des diplômés de LEA poursuivent leurs études en master mais, dans le tableau fourni en annexe, ces poursuites d'études semblent moins importantes (les données sont cependant lacunaires) pour les deux dernières années de la période analysée, aucun chiffre n'étant fourni pour les trois précédentes. Aucune donnée sur l'insertion professionnelle des diplômés ne poursuivant pas d'études et la nature des emplois occupés n'est fournie.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Très bons taux de réussite.
- Effectifs relativement réduits qui permettent un suivi plus efficace des étudiants.

Principal point faible :

- Mobilité internationale réduite

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La dimension internationale de la formation devrait être développée, en rendant obligatoire la mobilité étudiante sur au moins un semestre, par exemple.



## LICENCE LETTRES MODERNES

Établissement : Institut catholique de Toulouse

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation dispense sur trois années les connaissances et les méthodes dont la maîtrise progressive est attendue d'un étudiant en lettres dans les domaines suivants : histoire et analyse littéraires, culture générale, étude de la langue française et de ses états successifs, langues vivantes étrangères (deux sont obligatoires), outils de la communication. Elle offre aussi, grâce aux enseignements dispensés dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE) dite « mineure », une possibilité de réorientation ou de formation complémentaire en histoire, en lettres et étrangères appliquées (LEA) ou en psychologie. Dans cette formation, une place importante est accordée au développement de la personne et à ce qui est nommé « savoir-être », ce qui se manifeste par le biais de la conception d'un projet personnel ou professionnel et par des stages obligatoires dans des entreprises ou des associations agréées.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs sont clairement distingués et nettement hiérarchisés, à la fois ceux qui se rapportent aux savoirs universitaires propres aux études de lettres et ceux qui tiennent à l'épanouissement de la personne. L'articulation entre ces deux objectifs majeurs est facilitée par la spécificité spirituelle de la Faculté libre des lettres. La licence *Lettres modernes* conduit les étudiants diplômés à s'orienter vers des formations de type master (lettres, enseignement, journalisme ou autres), l'insertion professionnelle à la fin de la licence ne concernant qu'un nombre très limité d'étudiants.

### Positionnement dans l'environnement

La formation, qui a une place spécifique, précisément décrite, dans la Faculté Libre et dans l'Institut catholique, est en concurrence avec les formations de lettres modernes similaires qui sont dispensées dans les universités de la nouvelle région Occitanie (à Toulouse, Montpellier, Albi). Une particularité est cependant à souligner : en vertu d'un système de passerelles avec la licence *Histoire*, celle de *Langues étrangères appliquées* et celle de *Psychologie*, les étudiants ont la possibilité de valider deux licences en quatre ans.

La formation s'appuie sur le centre de recherche de la Faculté Libre (Culture, Éthique, Religion et Société) et sur les travaux qu'effectuent les équipes de chercheurs de l'Institut catholique sur le patrimoine, l'herméneutique et l'histoire. Les étudiants sont naturellement conviés aux rencontres scientifiques organisées par leurs professeurs et des séminaires destinés aux étudiants de troisième année de licence (L3) ont pour mission de les initier au monde de la recherche et de les sensibiliser à l'intégrité scientifique, ainsi qu'à l'éthique.

Grâce à sa spécificité, l'Institut entretient des relations suivies et anciennes avec des établissements d'enseignement supérieur en Europe et dans le monde, dont peuvent profiter les étudiants en lettres pour les séjours Erasmus – cependant aucune donnée chiffrée n'est fournie s'agissant de la mobilité sortante. Une enseignante a pu se rendre en Slovénie, tandis qu'une enseignante polonaise a été accueillie.

Une place importante est accordée à l'insertion professionnelle des étudiants, et cela dès la première année de licence (L1), l'Institut ayant su nourrir des relations suivies avec des hôpitaux, un grand musée, les collectivités locales, et quelques entreprises – mais on aimerait en savoir davantage.

### Organisation pédagogique

La licence *Lettres modernes* se fait seulement en formation initiale. Cette formation distingue nettement les enseignements fondamentaux (littératures française, francophone et comparée) des enseignements complémentaires (histoire de la langue, méthodologie, latin, rhétorique, linguistique, stylistique, pragmatique). De la L1 à la L3, la part de chacun de ces types d'enseignements est à peu près équilibrée. Les étudiants ont la possibilité de personnaliser leur cursus, grâce à un jeu d'options proposées en deuxième année (L2) et L3. Ainsi ce sont six possibilités de parcours qui sont proposées : *Métiers de l'éducation et de la formation*, *Métiers des médias et de la communication*, *Métiers des relations humaines et du management*, *Métiers des relations internationales*, *Métiers du livre* et *Métiers du patrimoine*. Un stage, d'au moins trois semaines en L2 et d'au moins quatre semaines en L3, prépare les étudiants à la vie active. Il faut souligner la mise en place, à partir de 2019, de cours de littératures étrangères dispensés en anglais.

La plus grande partie des étudiants diplômés optent, dans la poursuite de leurs études, pour des voies attendues, comme les masters enseignement ou autres, sans qu'on sache si la suite du cursus se fait à l'Institut catholique de Toulouse (ICT) ou ailleurs.

### Pilotage

Un directeur des études est chargé du suivi individuel des étudiants, lesquels bénéficient d'un système solide de tutorat et de solidarité étudiante. Si l'équipe pédagogique compte de très nombreux chargés de cours extérieurs à l'établissement ou de chargés d'enseignement de l'établissement, il n'y a aucun professeur, mais six maîtres de conférences. Il est vrai que le nombre d'étudiants inscrits est relativement réduit. De même, il est signalé qu'un conseil de perfectionnement se réunira en 2019-2020 : il est composé des maîtres de conférences, d'autres enseignants, des professionnels intervenant ou non dans la formation, d'anciens étudiants et d'étudiants inscrits dans le cursus.

### Résultats constatés

La formation est cohérente et de qualité. Les résultats sont très bons : entre 75 et 100 % des étudiants inscrits réussissent les examens, quelle que soit l'année considérée. En 2016 et en 2017, tous les étudiants inscrits en L3 ont obtenu le diplôme de licence. En 2017 cependant, sur les 14 étudiants de première année qui ont réussi leurs examens seuls sept se sont inscrits en L2 : aucune analyse n'a été faite de ces défections, d'autant plus critiques que la formation n'attire pas beaucoup d'étudiants, à peine une trentaine en moyenne : 33 étudiants en 2014-2015 (11 en L1, 10 en L2, 12 en L3) et 28 en 2018-2019 (respectivement 7, 13, 8).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Très bons taux de réussite.
- Importance des projets personnels et du développement de la personne.
- Place accordée aux stages et à l'insertion professionnelle.

### Principal point faible :

- Attrait relativement faible de la formation (nombre réduit d'étudiants).

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Par l'accent mis sur le développement de la personne et l'insertion professionnelle, la formation est originale. Elle devrait attirer beaucoup plus d'étudiants. La mise en place d'un conseil de perfectionnement renforcera un pilotage déjà bien structuré du cursus. La création d'une nouvelle chaire intitulée « Francophonie » semble annoncer un travail sur l'interdisciplinarité qui pourrait constituer une spécificité originale de cette licence *Lettres modernes*.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE MÉDIATION ET GESTION D'ACTIONS CULTURELLES

Établissement : Institut catholique de Toulouse

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Médiation et gestion d'actions culturelles* de l'Institut Catholique de Toulouse (ICT) est une formation pluridisciplinaire qui s'organise autour de – et oriente ses étudiants vers – la gestion de projets événementiels dans le domaine culturel. C'est une mention de licence générale avec un seul parcours, qui s'inscrit dans l'offre des sept licences de la Faculté des Lettres de l'ICT.

### ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont énoncés à partir, d'une part, des disciplines et connaissances constitutives de la licence et, d'autre part, de l'acquisition de compétences présentées de façon assez générique. Ne sont pas présents à la fois un fil conducteur concernant ce qui est entendu là comme « médiation et gestion d'actions culturelles » et quelque chose comme l'esprit et le sens de la formation, à la fois pédagogiquement et scientifiquement, permettant de la singulariser et de lui conférer une consistance moins générique. Les métiers visés sont présentés comme ceux des « secteurs de la médiation culturelle et de la gestion des événements artistiques », qui sont plutôt des types d'activités liés à des secteurs professionnels qui les englobent plus ou moins (différents secteurs du spectacle vivant, du patrimoine, de l'édition et de la lecture publique, de l'action culturelle des et dans les collectivités, etc.) Par ailleurs, les objectifs en termes de poursuite d'études et de formation des citoyens ne sont pas véritablement explicités.
Positionnement dans l'environnement
La licence est effectivement positionnée dans l'offre régionale, en ouvrant à un panel large de projets culturels et en associant des professionnels locaux à la formation. Cependant, la réflexion est très (trop) rapide pour bien situer la licence. Rien n'est écrit pour situer le projet dans le contexte national des formations de ce type. Il est seulement souligné que les universités régionales se positionnent au niveau du master dans la spécialité.

### Organisation pédagogique

L'organisation de la formation se structure autour d'un « projet événementiel » – unité d'enseignement (UE) *Gestion de projets* – qui court tout au long de la licence. Cette logique de projet encadré permet à la fois de faire travailler les étudiants en groupe sur la réalisation concrète d'un événement culturel, et de mobiliser les connaissances et compétences travaillées dans d'autres UE. Cependant, la logique pédagogique qui gouverne ce dispositif, consistant à faire appliquer « scrupuleusement » un protocole d'action prédéfini, semble peu ajustée au champ culturel, où c'est plutôt l'ajustement aux situations particulières et l'inventivité qui composent les compétences et savoir-faire centraux. Par ailleurs, les autres enseignements organisant la partie spécifique de la formation couvrent un panel de phénomènes dont l'articulation avec la logique événementielle n'est jamais strictement la même.

La pluridisciplinarité à l'œuvre dans la formation apparaît comme un choix pertinent. Mais la part des enseignements pris en charge par les enseignants-chercheurs (proportionnellement faible) est réduite à la diffusion des connaissances dans les domaines artistiques, économiques, sociologiques, juridiques et du marketing. Le lien entre recherche et enseignement est cantonné aux « articles publiés et diffusés par les enseignants-chercheurs » dans leurs cours. Si bien que la fabrication de perspectives analytiques et critiques semble absente du projet pédagogique de cette licence générale. Le dossier fait cependant état d'initiatives à soutenir et présentées comme nouvelles : ouvrage collectif et colloque à venir, mais sans que l'on sache quelles en seront les retombées escomptées concrètement pour les étudiants.

La licence fait un choix fort de deux moments de stage, en deuxième année (L2) et en troisième année (L3), et propose un encadrement de ces expériences permettant d'en assurer à la fois la qualité et l'analyse.

Elle impose également deux langues vivantes au minimum, ce qui peut être considéré comme très positif.

Enfin, la possibilité de choisir une mineure soit en *Histoire*, soit en *Langues étrangères appliquées* (LEA) soit en *Psychologie* est sans doute intéressante, mais n'est pas justifiée dans le cadre du parcours des étudiants inscrits dans cette licence.

### Pilotage

Il n'existe apparemment qu'une seule responsabilité pour cette licence : celle de directeur des études, qui est directement en lien avec le doyen de l'établissement. L'adverbe retenu dans le dossier déposé pour l'évaluation (la formation est « notamment pilotée par le directeur des études ») peut interroger puisqu'aucune information complémentaire n'est donnée.

L'équipe pédagogique impliquée est d'abord composée de professionnels intervenants (hors enseignants associés et invités (PAST)) au nombre de 12, qui prennent en charge les deux tiers des enseignements spécifiques (hors langues et enseignements transversaux et/ou empruntés à d'autres formations). Les deux enseignants-chercheurs statutaires les plus impliqués (non professeurs) prennent chacun en charge 42 heures, tandis que la professionnelle la plus présente assure 288 heures. Les enseignements présentés comme les plus centraux, qui sont aussi les plus continus tout au long de la licence (UE *Gestion de projets*), sont pris en charge par ces professionnels intervenants. Dans ce contexte, on peut s'étonner que la formation ne dispose pas de poste(s) de PAST.

### Résultats constatés

Les effectifs de la licence ont été divisés par deux entre 2014 et 2018, de 59 à 29. Le dossier n'indique pas une prise en compte de cette baisse significative et d'actions à venir corrélées à cette baisse très importante.

Dans le même temps, la réussite au diplôme s'est améliorée et les taux de réussite sont très bons (entre 86 % et 100 % sur la même période).

Les données de poursuite d'études et d'emploi, pour les étudiants sortis entre 2011 et 2018, indiquent une diversité de masters (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Communication, Direction de projets culturels, Tourisme, Commerce, etc.*) et, logiquement, des emplois plutôt accessibles après une poursuite d'études. Les résultats affichés sont cependant difficilement exploitables puisqu'ils sont des exemples illustratifs, sauf à penser que lesdits exemples sont les seuls retours obtenus. De ce point de vue, peu d'étudiants semblent disposer d'une insertion professionnelle à l'issue de la licence.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Pluridisciplinarité.
- Logique de projets engagée tout au long de la licence.
- Implication des milieux professionnels locaux dans la formation, même si aucun partenariat officiel ne paraît avoir été conclu.

### Principaux points faibles :

- Articulation avec la recherche très ténue, et qui semble limitée à l'acquisition de connaissances mobilisées par les enseignants-chercheurs.
- Équipe pédagogique impliquée dans les enseignements spécifiques à la licence majoritairement composée de professionnels extérieurs.
- Pilotage de la formation par des enseignants-chercheurs apparemment assez minimal.
- La logique pédagogique dominante – à savoir l'application stricte de méthodes pré-établies – ne paraît pas en tout point ajustée aux compétences requises, que ce soit dans la recherche en sciences humaines et sociales ou dans le milieu culturel.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Etant données, la part faible d'enseignements pris en charge par des enseignants-chercheurs, l'articulation minimale jusqu'ici avec la recherche, l'absence de niveau master correspondant dans l'établissement et la logique pédagogique qui semble prévaloir dans la formation – à savoir l'application de méthodes pré-établies –, se pose la question de la pertinence du choix d'une licence générale : le dossier fait plutôt penser à celui d'une licence professionnelle.

Si le basculement vers un modèle de licence professionnelle était envisagé, il apparaîtrait alors souhaitable : d'assumer un fil conducteur de type « gestion d'événementiels » plus large ; et d'envisager ensuite la création d'un (des) poste(s) de PAST. On peut aussi souhaiter qu'un professeur s'implique dans la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement: Institut catholique de Toulouse

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Philosophie* de l'Institut catholique de Toulouse (ICT) se propose de dispenser une formation complète, d'une part, en privilégiant une connaissance progressive et diachronique de la philosophie, et, d'autre part, en transmettant des outils méthodologiques qui permettent de réagir dans les débats philosophiques et éthiques d'aujourd'hui. La formation procède par cours magistraux (CM) et surtout par travaux dirigés (TD), auxquels s'ajoute une dimension professionnalisante marquée.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>La formation s'adresse à des étudiants qui peuvent éventuellement être inscrits, en double cursus, dans d'autres formations de la Faculté libre de lettres et sciences humaines, voire, depuis 2018-2019, à la Toulouse Business School. La Licence <i>Philosophie</i> vise à donner aux étudiants des connaissances disciplinaires en philosophie et des connaissances interdisciplinaires qui s'inscrivent dans le champ des sciences humaines et sociales. Il faut souligner l'importance accordée aux compétences linguistiques, qu'il s'agisse de langues anciennes ou modernes. La formation se soucie de la professionnalisation des étudiants et de leur compétence à se présenter dans le monde du travail, même si l'insertion professionnelle après une telle formation n'est de loin pas automatique.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La licence est clairement identifiée dans le champ de formation et elle a son identité propre marquée par son caractère disciplinaire et par son histoire (depuis 1899). Le dossier souligne que cette formation est la seule licence de l'établissement qui a « un environnement de formations niveau master et doctorat dans la même discipline » – mais on aimerait en savoir davantage sur les possibilités effectives qui s'offrent aux étudiants de s'inscrire en master et en doctorat de philosophie dans le même établissement.</p> <p>Parallèlement il existe une licence de philosophie offerte par l'Université de Toulouse Jean-Jaurès et accompagnée d'une formation en master. Dans ce cadre, la licence de l'ICT se présente avec des spécificités</p>

propres en termes d'attention à la formation en histoire de la philosophie, d'apprentissage des langues et d'accompagnement des étudiants, lesquels peuvent bénéficier, au regard des petits effectifs de la formation, d'un accompagnement efficace. Ces effectifs sont passés entre 2015 et 2017 de 18 à 27 inscrits, en augmentation par rapport au quadriennal précédent.

L'adossement à la recherche se vérifie dans la mesure où 66 % des enseignants de la licence sont des enseignants chercheurs titulaires ou des doctorants et post-doctorants de l'unité de recherche Culture, éthique, religion et société (CERES) de l'ICT, ce qui a une influence sur l'intitulé et le contenu des enseignements. Il est en outre à souligner que les étudiants doivent rédiger des mini-mémoires en deuxième et troisième années de licence (L2 et L3), bénéficiant ainsi d'une initiation à l'activité de recherche.

Le nombre d'étudiants en mobilité sortante était de deux en 2018 et ne concernait que la L3. Il est noté que trois à cinq professeurs sont invités par an : il s'agit d'un chiffre élevé qui s'explique par le fait que, chaque semestre, la treizième semaine de cours est assurée par un professeur invité.

On note enfin des partenariats avec des lycées privés de la région, avec le diocèse et avec la Toulouse Business School. L'ICT bénéficiant de nombreux accords internationaux (il est noté une vingtaine d'accords Erasmus), la formation peut également prendre appui sur eux ; deux à trois étudiants sont accueillis chaque année en moyenne.

### Organisation pédagogique

Parmi les 1754 heures de formation (dont 567 heures de cours magistraux), il est prévu 96 heures de devoirs surveillés en contrôle continu, ce qui est une particularité notable. Les CM se valident en contrôle continu (CC) (deux notes, représentant 40 % de la note globale) avec un contrôle terminal (CT) (60 % de la note globale). Les TD se valident en CC (deux notes) comme les cours de méthodologie et de compétences numériques, ainsi que les cours de langues.

La formation est progressive en respectant la chronologie. De fait la formation disciplinaire a une très forte dominante en histoire de la philosophie.

Les « compléments philosophiques » sont essentiellement liés à la production par les étudiants de travaux : les TD ont pris la place d'un cours magistral par semestre (deux par semestre sauf au sixième semestre, où les étudiants préparent un oral de synthèse qui se déroule devant un jury de trois enseignants, qui s'ajoute à un stage et sur lequel on aimerait en savoir davantage). Des mini-mémoires sont réalisés en L2 et en L3 avec une attention sur les compétences acquises en matière de recherche documentaire.

Si huit langues étrangères sont proposées (anglais, espagnol, allemand, portugais, italien, russe, chinois et arabe), il est demandé aux étudiants de se former obligatoirement dans deux langues, à savoir : 36 heures de cours par semestre dans la première langue, réparties en 36 heures de cours de langue ou 18 heures de cours de langue et 18 heures de cours de sciences humaines et sociales en langue étrangère ; pour la deuxième langue étrangère, les étudiants doivent suivre 18h de cours par semestre.

S'ajoutent à cette formation en langues les compétences informatiques (48 heures), ainsi que le *Projet personnel et professionnel* (PPP), lequel est moins conçu comme un cours de professionnalisation qu'il n'est centré sur le projet personnel des étudiants. Des stages sont obligatoires en L2 (70 heures) et en L3 (140 heures), avec rapport et soutenance pour celui de L3 ; et il est possible de suivre un enseignement de création d'entreprise proposé dans d'autres formations de l'ICT.

Les parcours optionnels offrent une *Prépa humanités* (avec des sciences humaines et sociales, ainsi que du grec ancien ou du latin, à raison de deux cours par semestre sur trois ans et un cours de langue ancienne par semestre), un double cursus en psychologie (selon une structure classique d'allègement dans les deux matières et avec des passerelles), un double cursus avec Toulouse Business School (jamais choisi pour le moment par un étudiant de la licence de philosophie, même si la situation inverse s'est présentée à quatre reprises).

Les passerelles de la licence *Philosophie* sont celles du champ de formation : les étudiants peuvent changer de filière pendant les deux premières semaines de cours de la première année de licence (L1) et à la fin du premier semestre (S1).

Le dispositif d'aide à la réussite est classiquement centré sur la fonction du directeur des études. Mais chaque étudiant est aussi suivi par un tuteur unique qui est un enseignant de la faculté : ce dernier assure le tutorat de tous les étudiants de L1 et L2, qu'il rencontre au moins une fois par mois. Le tuteur contrôle l'assiduité des étudiants. Trois absences injustifiées entraînent un zéro en CC. Ce dispositif rigoureux porte ses fruits.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de cinq enseignants stables ayant le titre de professeur ou de maître de conférences, qualifiés par la section 17 du Conseil national des universités (deux sont habilités à diriger des recherches) et titulaires d'une chaire (ils étaient sept en 2014-2015 et leur nombre devait être porté à six en 2018-2019). Elle comporte également des enseignants non stables en CDI (contrat à durée indéterminée) ou en contrat à durée déterminée d'usage (CDDU), des enseignants invités et des enseignants provenant d'autres composantes.

L'équipe pédagogique se réunit régulièrement (en juin, pour le bilan de l'année finissante et la préparation de l'année suivante ; en septembre, pour un point sur la rentrée ; en janvier-février, pour analyser les résultats du S1). Ces réunions peuvent être ouvertes aux délégués des étudiants. Des réunions hebdomadaires ont lieu entre la secrétaire académique, le directeur des études et le Doyen pour les affaires courantes.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place, qui se réunit en janvier. Il est composé d'un professeur de lycée, d'un professionnel, d'un inspecteur académique et d'un étudiant.

Il est procédé à une enquête (avec questionnaires papier) sur l'évaluation de la formation qui annonce un taux de réponse proche de 100 % de la part des étudiants.

Le jury rectoral, dans lequel siègent des personnalités extérieures, valide le semestre et l'année des étudiants.

### Résultats constatés

Les taux de réussite moyens sont bons, très bons, voire excellents : ils oscillent entre 60 et 100 % en L1, entre 90 % et 100 % en L2 et en L3.

Le faible taux de réponse des étudiants concernant leur devenir et le petit nombre des effectifs ne permettent pas de donner des statistiques précises sur l'avenir professionnel des étudiants après le diplôme.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Le suivi des étudiants rendu possible par la petite taille des effectifs et l'implication de l'équipe pédagogique.
- Des taux de réussite très élevés.
- L'attention portée à l'acquisition des langues vivantes étrangères dans la formation.

### Principaux points faibles :

- Le devenir professionnel des diplômés est mal connu.
- Le dossier ne fait pas état de colloques, de journées d'étude ou d'autres rencontres scientifiques qui seraient suivis par les étudiants.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Philosophie* proposée à l'ICT est une formation de haut niveau, qui a su tirer profit des recommandations précédemment émises par le Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Elle se distingue par son organisation rationnelle des contenus enseignés et des méthodes appliquées, ainsi que par sa gestion efficace de l'assiduité et de la préparation à la professionnalisation. L'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés mériterait d'être développée et affinée.



## LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement : Institut catholique de Toulouse

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Psychologie* de l'Institut catholique de Toulouse (ICT) se présente comme une licence généraliste insérée dans le domaine des *Sciences humaines et sociales*. La licence est organisée en six semestres (trois années) chacun avec des enseignements généralistes et spécifiques dans les différents champs d'application de la psychologie. En première année de licence (L1), les étudiants ont la possibilité de suivre des enseignements d'autres disciplines via un parcours « mineur », ce parcours pouvant être poursuivi en deuxième année de licence (L2) au bénéfice de la licence du parcours mineur. L'objectif de la licence est double, soit une poursuite en master *Psychologie*, soit une insertion professionnelle en fin de licence.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs de la licence sont clairement annoncés : la poursuite d'études au niveau master, et pour certains l'insertion professionnelle après la licence. Pour préparer les étudiants à poursuivre en master de psychologie, la formation proposée en licence à l'ICT permet aux étudiants d'aborder l'ensemble des domaines d'application de la psychologie. Ces enseignements, en termes de volume horaire, sont relativement bien équilibrés. Un seul master *Psychologie* est proposé à l'ICT : master *Psychologie clinique de la santé : accompagnement des personnes en situation de dépendance*. En sus des enseignements de psychologie, différents enseignements complémentaires (langue vivante, informatique, méthodologie (sans précision), statistiques...) sont proposés aux étudiants dès la L1.

Toutefois, il n'est fait mention clairement nulle part du taux de poursuite d'études dans d'autres masters que celui de psychologie de l'ICT, et il reste une interrogation sur la capacité de la formation à permettre à ses étudiants d'entrer dans des masters d'autres universités. L'absence d'une ou plusieurs licences professionnelles est aussi problématique car il paraît difficile d'insérer directement sur le marché du travail les étudiants après une licence *Psychologie*. Par ailleurs, la formation pratique, notamment au travers de stages obligatoires, est peu précisée (notamment le format du stage de L2 et de celui de la troisième année de licence (L3)). Enfin, la formation à et par la recherche est également peu détaillée mis à part la réalisation, en L3, d'un travail encadré de recherche (TER).

### Positionnement dans l'environnement

La licence *Psychologie* de l'ICT est géographiquement proche de celle de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, et une complémentarité entre ces deux formations semble être établie. Sur le plan international l'ICT fait partie du programme Erasmus+ et présente des contacts privilégiés avec quatre autres universités dans le monde. Des leviers (par exemple une bourse de mobilité) sont offerts aux étudiants, à la fois pour des semestres à l'étranger ou pour l'accueil d'étudiants d'autres universités. Cet aspect du dossier est très clair et de bonne qualité.

Concernant l'adossement à des laboratoires de recherche de l'ICT, les étudiants peuvent faire leur TER de L3 sur l'une des thématiques adossées au master *Psychologie clinique de la santé* : accompagnement des personnes en situation de dépendance. Néanmoins, la formation à et par la recherche au niveau licence n'est pas clairement explicitée, ni la manière dont la recherche est valorisée au sein du département de psychologie à l'ICT, ni non plus les liens avec d'autres laboratoires au niveau national et international. Concernant l'environnement socio-économique, deux structures sont partenaires de la licence *Psychologie* : l'Oncopôle et l'association « Route Nouvelle », toutes les deux à Toulouse. Toutefois, il semble que seul l'axe « santé » soit privilégié ce qui peut limiter les possibilités d'insertion professionnelle.

### Organisation pédagogique

L'équipe pédagogique de la licence est relativement restreinte en nombre, mais semble néanmoins adaptée au nombre d'étudiants accueillis chaque année. L'organisation des enseignements est clairement présentée et complète. Il y est proposé un tronc commun pour l'acquisition des bases de la discipline avec en L1 un parcours avec une discipline mineure, puis des spécialités en L2 et L3. Il s'agit d'une proposition pertinente car elle offre aux étudiants une base de connaissances commune et elle permet en parallèle une relative personnalisation du parcours et des passerelles avec d'autres formations de l'ICT. La présence d'un stage dès la deuxième année est un atout pour la formation, même si les exigences et le format des stages sont peu renseignés. La fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) est claire et de bonne qualité.

La possibilité d'acquisition de compétences transversales (via du bénévolat, des projets culturels...) est à souligner car elle offre une ouverture et une complémentarité importantes dans l'offre de formation initiale. Il est à noter une proposition de pédagogies innovantes (plateforme *Moodle*) pour les étudiants de licence.

L'offre de tutorat est particulièrement pertinente car cette offre est présente sur les trois années de la licence, ainsi que l'aide du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP). Les documents présents en annexe montrent la richesse et la qualité de cette offre. Il est à noter que les moyens mis en place pour l'accompagnement pédagogique des étudiants sont de très bonne qualité.

La possibilité d'une validation des acquis d'expérience pour intégrer la licence n'est pas suffisamment renseignée ni motivée. La volonté d'internationalisation de la formation, en proposant aux étudiants des semestres d'échange avec des universités partenaires, est par contre appréciable, mais il manque les données chiffrées. Enfin, la formation propose également des enseignements de sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique, mais il n'est pas fait mention de la sensibilisation au code de déontologie des psychologues.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est relativement restreinte (on peut remarquer la présence d'un seul professeur des universités et l'absence d'un EC de section 16 spécialistes de la psychologie sociale): quatre maîtres de conférences et un professeur selon le dossier (mais six et un selon l'annexe), avec huit chargés de TD et 19 professionnels extérieurs travaillant dans diverses institutions du bassin local (hôpital, CMP...). Les spécialités des intervenants extérieurs sont adaptées à l'offre de formation. Il semble malgré tout que le rapport entre le nombre de statutaires de l'équipe par rapport au nombre d'intervenants extérieurs soit relativement déséquilibré.

Des comités de suivi sont mis en place. Le comité de perfectionnement, qui se réunit une fois l'an, est constitué de maîtres de conférences titulaires, de professionnels intervenants dans la formation, de professionnels non intervenants dans la formation, d'anciens étudiants titulaires du titre de psychologue clinicien et actuellement en poste et enfin d'étudiants en licence *Psychologie*, délégués de leur promotion. Par ailleurs, des guides sont fournis aux intervenants et aux enseignants pour expliquer l'offre de formation. Malheureusement, il n'est pas précisé si les étudiants sont inclus activement dans le pilotage de la formation (par exemple s'ils sont présents au conseil de perfectionnement). Il paraît en effet important que les étudiants soient représentés afin de recueillir et de prendre en compte leurs avis.

Pour le devenir des étudiants, il est annoncé que 95 % des étudiants poursuivent en master, les 5 % restant ayant fait une année de césure, toutefois cela ne semble correspondre qu'aux étudiants qui ont répondu au questionnaire proposé par l'ICT.

### Résultats constatés

Globalement la formation de licence *Psychologie*, telle qu'elle est présentée dans le dossier, semble adaptée aux étudiants se destinant à poursuivre en master *Psychologie*. Il est à noter que le nombre d'étudiants inscrits en L1 a plus que doublé entre 2014 et 2019 (de 52 à 117), soulignant la plus grande attractivité de l'offre de formation des dernières années. Malheureusement, nous n'avons pas de données précises concernant le devenir des étudiants ainsi que le taux d'insertion professionnelle. Ce dernier point est problématique car avec un nombre relativement restreint d'étudiants il semble assez facile de pouvoir faire ce suivi.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Le soutien aux échanges internationaux.
- Le tutorat et l'accompagnement individuel mis en place.
- La diversité des intervenants extérieurs.
- La possibilité de suivre une spécialité autre que la psychologie en « mineure » en L1 et L2.

### Principaux points faibles :

- Absence des étudiants dans les différentes commissions liées au pilotage de la formation.
- Le ratio entre le nombre d'EC statutaires par rapport aux chargés de cours et aux intervenants extérieurs est déséquilibré.
- Absence de données pour le suivi des étudiants.

### ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

En conclusion, le dossier présenté est clair et relativement précis. L'offre de formation semble pertinente concernant les enseignements offerts, leur volume horaire, ainsi que les disciplines complémentaires proposées. Voici des axes de perspectives possibles : premièrement, il serait intéressant de pouvoir densifier l'équipe pédagogique pour les statutaires ; deuxièmement, il semble important (si cela n'est pas fait) de faire participer les étudiants à toutes les étapes du pilotage de la formation ; et troisièmement, un outil de suivi des étudiants devrait être mis en place afin de connaître précisément les points forts et les points faibles de l'insertion post-licence.



## LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Institut catholique de Toulouse

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences de l'éducation* de l'Institut catholique de Toulouse (ICT) est une formation pluridisciplinaire et généraliste, qui a pour vocation de former les étudiants aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). La poursuite d'études en masters est également possible.

Il s'agit d'une licence dite « suspendue », c'est-à-dire accessible uniquement en troisième année de licence (L3).

### ANALYSE

#### Finalité

La Licence *Sciences de l'éducation* de l'ICT est une formation pluridisciplinaire et généraliste dont les finalités sont clairement exposées. Elle a pour objectif de transmettre aux étudiants les bases dans les domaines scientifiques et professionnels de l'éducation et de la formation. Il est indiqué que l'accent est mis sur une approche pluridisciplinaire des faits éducatifs, ce qui est appréciable.

Il aurait été intéressant que soient indiquées de manière exhaustive, dans le dossier, les différentes approches disciplinaires. Cela aurait permis d'emblée d'avoir une idée plus précise de la rigueur scientifique et de l'engagement qualitatif mentionnés.

La licence *Sciences de l'éducation* forme les étudiants aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : les possibilités de poursuite d'études en master sont clairement exposées ; de même, les débouchés professionnels du diplôme sont explicités et correspondent à la formation.

#### Positionnement dans l'environnement

La licence *Sciences de l'éducation* est insérée dans l'offre de formation de la Faculté libre des Lettres et des sciences humaines de l'ICT. Elle favorise l'accueil d'étudiants ayant un profil varié, car il est indiqué que la faculté accepte des étudiants ayant validé deux années d'études dans l'enseignement supérieur, quelle que soit la dominante dès lors que le projet professionnel est en lien avec la formation.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs (maîtres de conférences), de chargés de cours

et de professionnels (enseignants du secondaire, directeurs d'établissement), ce qui pourrait sembler favoriser l'articulation de la formation avec la recherche et le monde socio-économique. Cependant, l'examen plus détaillé de la composition de l'équipe pédagogique indique que, sur les douze personnes qui la constituent, seules deux sont des enseignants-chercheurs. Ces deux personnes représentent 8 % du volume horaire total des intervenants, ce qui apparaît comme étant très faible pour une formation de niveau universitaire.

L'existence d'une semaine banalisée visant à permettre aux étudiants de côtoyer le monde de l'entreprise est un plus appréciable. Cependant, le bilan de cette manifestation n'apparaît pas (faisabilité des stages, taux d'insertion professionnelle, etc.).

La mobilité des étudiants est mise en avant avec de nombreux partenariats à l'étranger de l'ICT. Malheureusement, les documents fournis ne permettent pas de connaître le bilan de ces échanges.

### Organisation pédagogique

La maquette a été pensée de manière cohérente en termes de compétences et elle s'appuie à juste titre sur le référentiel de compétences des mentions de licence, ainsi que sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation. La troisième année de licence (L3) s'articule autour de blocs thématiques cohérents (disciplines contributives aux sciences de l'éducation, activités de recherche, mise en situation, etc.) et pertinents, compte tenu des finalités de la formation.

La prise en charge des étudiants à besoins spécifiques (handicap, étudiants sportifs) est mise en œuvre à travers des aides matérielle (mise à disposition d'outils numériques) et humaine (accompagnement, rédaction). Le service de « tutorat » est un système très appréciable pour l'accompagnement personnalisé des étudiants.

Il est regrettable qu'aucune information n'ait été transmise au sujet de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les éléments de professionnalisation de la formation sont détaillés grâce à l'intervention de professionnels, à l'élaboration d'un projet professionnel personnalisé et à la mise en place d'un stage d'au moins quatre semaines. Ce stage, qui est considéré à juste titre comme essentiel, n'est cependant gratifié que de trois crédits ECTS sur 60.

Les liens entre la formation et la recherche semblent limités, puisqu'est principalement mise en avant l'organisation d'un événement ponctuel (une journée d'études sur la lecture-écriture en novembre 2016) avec des intervenants (enseignants-chercheurs) extérieurs.

Il est indiqué que les étudiants bénéficient d'un enseignement dédié aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et qu'ils ont également à leur disposition un environnement numérique de travail avec des salles spécifiquement équipées. Une aide leur est également proposée par l'intermédiaire de l'Institut supérieur d'informatique et de communication numérique. Tous ces éléments constituent un atout non négligeable.

La possibilité de certification du niveau de langue des étudiants à la fin du cursus de licence est appréciable, mais elle pourrait être systématique et intégrée au diplôme.

La mobilité internationale est indiquée, sans pour autant que ne soit présenté un bilan de ces échanges.

Il est mentionné que les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans le cadre de leur formation ; cependant, il n'y a pas d'éléments permettant d'apprécier ce qui est fait concrètement. Il n'y a pas non plus de bilan sur les effets de la formation sur l'usage de ces bonnes pratiques.

### Pilotage

Les enseignants de l'ICT n'assurent qu'un tiers du total horaire de la formation. Les deux autres tiers sont assurés par des professionnels (chefs d'établissement, enseignants du secondaire) ou des enseignants extérieurs ayant le statut de chargés de cours. Ce déséquilibre, couplé au faible nombre d'heures assurées par des enseignants chercheurs, paraît problématique pour une formation universitaire.

Le pilotage de la formation par l'équipe pédagogique se fait selon des réunions aux modalités et à la périodicité bien établis.

Il est fait mention des conseils de perfectionnement, mais il semble que ces derniers ne se soient pas encore réunis. La composition de ce conseil (enseignants-chercheurs titulaires, professionnels extérieurs intervenant et n'intervenant pas dans la formation, étudiants et ancien étudiants) apporte la garantie d'une diversité de regards sur la formation.

Les modalités d'évaluation sont clairement expliquées aux étudiants (via des livrets, des réunions, etc.) Les rencontres semestrielles avec les représentants d'étudiants sont un point positif car ils permettent d'évaluer la formation et d'apporter des réponses aux éventuelles interrogations des étudiants.

La mise en place d'un outil d'évaluation « à chaud », puis « à froid » des enseignements est également particulièrement appréciable. Cependant, les modalités de ces évaluations ne sont pas précisées (anonymat ? sous forme de questions ou en commentaire libre ?) : aucun élément d'analyse des résultats n'apparaît dans le dossier déposé pour l'évaluation. Il est également regrettable qu'aucune précision ne soit donnée sur le choix de l'outil et la méthodologie utilisée. Il est fait référence au Processus qualité « PR3 » sans que plus d'informations ne soient communiquées, il est donc difficile d'identifier les atouts des démarches et procédures mises en place.

### Résultats constatés

Les effectifs de la licence sont modestes (21 étudiants en 2015, 30 en 2019). Depuis 2015, le nombre de diplômés est en constante augmentation et les taux de réussite très élevés (85 % de réussite en 2015, 90 % en 2019), ce qui est particulièrement appréciable.

La mention « ayant validé » est à préciser, car plusieurs interprétations sont possibles. Ainsi, en 2017-2018, sur 20 étudiants « ayant validé », 10 ont interrompu leur cursus soit un taux d'abandon de 50 % qui interroge fortement. Il est regrettable qu'aucune analyse ne vienne tenter d'apporter des éclaircissements sur ces résultats.

Les données présentées (nombre de diplômés) dans le tableau des effectifs de la licence *Sciences de l'éducation* pour la période 2015-2020 sont clairement présentées et indiquent un fort taux de réussite.

Le devenir des diplômés est connu lorsqu'il s'agit de poursuite d'études dans l'établissement ; ainsi, sur les 40 étudiants diplômés dont il est fait mention dans le tableau « insertion et poursuite d'études », seulement huit poursuivent en master (MEEF premier degré) soient 20 %. Ce chiffre interroge au regard de l'objectif de la formation. Ces données sont en contradiction avec les résultats fournis par le BAIP qui indiquent que plus de 77 % des diplômés de la licence Sciences de l'éducation poursuivent leur cursus en master. Ce nombre de 77 % basé uniquement sur les étudiants ayant poursuivi leurs études au sein de l'ICT n'est pas représentatif. De même, le taux de 88 % ayant postulé à un seul master, MEEF premier degré ne concerne que huit étudiant sur 37 ayant répondu à l'étude. Ces résultats auraient mérité des éclaircissements. Aucune analyse ne vient malheureusement tenter d'apporter des éléments d'appréciation sur ces données.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Clarté de l'organisation pédagogique.
- Attractivité des contenus d'enseignement proposés.
- Mise en place d'un outil d'évaluation des enseignements.
- Accompagnement des étudiants.

### Principaux points faibles :

- Déficit d'encadrement par des enseignants-chercheurs.
- Absence d'analyse du faible taux de poursuite en master.
- Absence de réunion du conseil de perfectionnement.
- Données présentées parfois contradictoires et insuffisamment analysées.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences de l'éducation* de l'ICT devrait continuer à proposer une formation attractive en phase avec les réalités actuelles.

Des solutions doivent néanmoins être trouvées pour le réel sous-encadrement en enseignants-chercheurs et le faible taux de poursuite en master au sein de l'ICT.

La connaissance du devenir des diplômés à travers la mise en place d'enquêtes pourrait être un des axes de développement. En fonction des informations ainsi obtenues, le renforcement de la professionnalisation de la formation et de l'articulation avec la recherche pourrait constituer un axe de réflexion, étant donné le faible taux de poursuite en masters. De même qu'une plus grande implication des étudiants dans le pilotage de la formation permettrait de mieux appréhender la poursuite des études en adaptant les pratiques grâce à leurs suggestions d'amélioration.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Établissement : Institut catholique de Toulouse

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences de l'information et de la communication* de l'Institut catholique de Toulouse (ICT) s'inscrit dans le domaine Sciences humaines et sociales. Portée par l'ICT, elle est ouverte en formation initiale et accueille des publics complémentaires dans le cadre de la formation tout au long de la vie. La capacité d'accueil est limitée à 35 étudiants et les étudiants doivent passer un test de niveau trilingue (anglais, espagnol et français). C'est une licence généraliste dont le débouché principal est la poursuite d'études, tout en permettant l'insertion professionnelle des étudiants à la fin des trois années. Des stages sont obligatoires dès la première année et leur durée dépend de l'année d'étude.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les objectifs de la formation ainsi que les compétences visées ne sont pas clairement énoncés. La présence de l'annexe descriptive du diplôme permet de les « décoder » sans pourtant pouvoir bien analyser les objectifs et les compétences visées et attendues au cours du cursus et surtout à la fin de la licence. Les modalités pédagogiques qui allient enseignements théoriques, pratiques et stages permettent de préparer les étudiants soit à la poursuite d'études soit à l'insertion professionnelle – des intervenants professionnels sont présents durant les trois années, et les stages de neuf mois au moins répartis sur les trois années le facilitent. Les étudiants sont confrontés aux différentes facettes et évolutions des métiers de la communication par une pédagogie associant enseignements universitaires et enseignements professionnels. Les interventions des professionnels sont très nombreuses et dans le cœur de la licence. L'organisation, en particulier la troisième année de licence (L3), couplée au projet professionnel de l'étudiant offre à ce dernier la possibilité de choisir sa spécialisation et <i>in fine</i> une alternative entre insertion professionnelle et poursuite d'études.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La licence <i>Sciences de l'information et de la communication</i> fait partie du champ de formation <i>Arts, lettres, philosophie et sciences humaines</i> portée par la Faculté des Lettres et des sciences humaines jusqu'en 2017 pour finalement être portée, depuis 2018, par le Rectorat de l'ICT (<i>ie</i>, le responsable de l'ICT) en attendant la création d'un institut spécialisé dans les questions de communication. Une analyse plus approfondie sur son</p>

positionnement national et international aurait été pertinente pour confirmer l'originalité et la spécificité de la formation. En effet, le champ de l'information et de la communication est très développé à Toulouse et la complémentarité avec les autres formations n'est pas suffisamment mise en évidence. Notons cependant un partenariat avec l'école (privée) de journalisme de Toulouse (dont la teneur n'est pas précisé) et deux partenariats internationaux avec les universités de Castellon de la Plana en Espagne et celle de Laval au Québec, qui sont reconnues dans le domaine de l'information et de la communication. Des partenariats sont annoncés avec le Canada anglophone, la Roumanie, l'Irlande, la Belgique pour les étudiants. Côté recherche, la licence s'appuie sur l'équipe de recherche Culture, éthique, religion et société (CERES) qui regroupe à la fois des chercheurs de l'ICT mais aussi des chercheurs extérieurs à l'établissement, ou étrangers. Cette ouverture est certainement un plus pour la formation dont le parcours est clairement orienté vers l'internationalisation, mais le peu d'accords avec des universités de l'espace européen interroge au regard de l'intitulé de la formation. Le lien formation-recherche est présenté comme actif et les étudiants sont sensibilisés à la recherche depuis la première année de licence (L1) (méthodologie de la recherche, mémoires...). Les étudiants peuvent, en fonction de leur volonté de parcours professionnel, présenter en L3 un mémoire de recherche fondamentale ou un mémoire de recherche appliquée.

### Organisation pédagogique

La licence est construite en semestres et respecte les principes d'orientation et de spécialisation progressive d'une licence dans le système licence-master-doctorat (LMD). L'organisation de la mention et les différents parcours sont décrits. Les semestres sont organisés en quatre unités d'enseignements (UE) complémentaires (connaissances « cœur de formation », approches transdisciplinaires, stages et spécialisation en fonction de l'année), sauf la L3 qui porte la spécialisation. La formation est structurée autour d'un tronc commun qui permet l'acquisition des fondamentaux revendiqués pour un volume de 60 % du temps présentiel. Les 40 % restant sont dédiés à la pré-spécialisation. La spécialisation progressive se fait dès le premier semestre de la deuxième année de licence (L2) puis devient effective en L3. Les enseignements sont complétés par des séminaires optionnels dont les thématiques couvrent les parcours de spécialisation. L'accueil des étudiants en situation de handicap ou en situation particulière est examinée avec attention. Cependant, le dossier ne décrit pas avec suffisamment de précisions les modalités de contrôles des connaissances et des compétences, hormis les modalités de professionnalisation qui sont d'ailleurs très intéressantes.

À propos des compétences additionnelles, les étudiants suivent une préparation au montage de projets et *consortia* européens ainsi qu'une préparation à l'esprit entrepreneurial. Côté innovation pédagogique, il convient de noter le « jeu » collectif réalisé dès la première année qui offre une cohésion de groupe ainsi qu'un ensemble d'évènements de mise en situation pratique. Enfin, un suivi individuel est réalisé et permet un accompagnement à la réussite des étudiants. Ce suivi individuel peut se faire par un tutorat individualisé à la demande de l'équipe enseignante ou de l'étudiant. Il faut aussi noter la part très grande prise par le contrôle continu (70 à 80 % des validations), ce qui, dans cette proportion, est plutôt inhabituel en sciences de l'information et de la communication.

Du point de vue des contenus de formation, tout donne à penser que la formation a un lien des plus formels avec la discipline d'accueil. Les cours les plus courants dans toutes les formations en *Sciences de l'information et de la communication* ne sont pas présents dans la maquette. Les intitulés sont en décalage avec les usages : par exemple « l'information » est ici considérée comme le journalisme quand les sciences de l'information signifient académiquement la documentation. Par exemple encore, on note des intitulés peu rigoureux : *Science et pratique de la communication et de l'information* qui sont d'usage local. Par exemple encore on note la présence d'un professeur en relations internationale (quand la discipline de rattachement est en général la science politique, les relations internationales étant une spécialité), etc.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée et sa désignation et ses compétences sont bien énoncées. Aucun maître de conférences ni aucun professeur n'y figure, sauf deux professeurs d'espagnols qui paraissent intervenir de manière ponctuelle pour un cours. L'équipe est composée de docteurs en sociologie, en science politique et en philosophie. Il est pour le moins étonnant de ne pas avoir d'enseignant-chercheur de 71ème section (*Sciences de l'information et de la communication*, la discipline de la licence) du CNU (Conseil national des universités). L'équipe est complétée par un nombre important de professionnels dont les compétences et les responsabilités sont en corrélation avec l'orientation pratique de la formation. La part des professionnels est très importante par rapport à celle des docteurs. Ces professionnels sont impliqués dans la vie de la formation.

Il n'est pas fait état d'un conseil de perfectionnement mais d'un conseil scientifique qui en tient le rôle, est-il précisé. Le dossier fait part de l'existence de réunion d'améliorations continues. Il indique également l'existence de « collègues » comme organes de concertation. Or un conseil de perfectionnement regroupe en son sein tous les acteurs de la formation (y compris des étudiants, des personnels administratifs) et permet un dialogue croisé et complémentaire, ce qui ne semble pas le cas des « collègues » qui ont l'air plus étanche.

Le dossier ne fait pas état d'une évaluation systématique des enseignements bien qu'elle doive être réalisée par l'établissement pour piloter la formation.

### Résultats constatés

L'attractivité de la licence ne fait pas défaut et la capacité d'accueil est atteinte. La réussite des étudiants est bonne. On regrette des données de suivi des étudiants insuffisamment précises pour visualiser le devenir des diplômés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Participation importante de professionnels.
- Sensibilisation à la recherche des étudiants.
- Spécialisation progressive et choix des trois spécialités en L3.
- Professionnalisation des étudiants (pédagogie par projet, stages).

### Principaux points faibles :

- Rapport discutable aux *Sciences de l'information et de la communication* : absence de maîtrise du mot « information » dans la discipline, absence de cours fondamentaux usuels de toute formation en SIC, absence de maîtres de conférences ou de professeurs des universités (sauf en espagnol).
- Pas de conseil de perfectionnement en tant que tel.
- Pas d'évaluation systématique des enseignements.
- Suivi du devenir des étudiants insuffisant.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence est bien dans le processus LMD et prépare activement les étudiants à leur insertion professionnelle. L'orientation progressive est pertinente et correspond aux attendus. Le nombre important de professionnels dans le cœur de métier et dont les compétences et les responsabilités sont reconnues renforcent la qualité de cette licence. Le comité attire cependant l'attention de l'équipe sur la nécessité :

- de développer non seulement un partenariat avec la 71<sup>ème</sup> section du CNU mais une vraie insertion dans cette discipline sauf choisir de ne plus s'en revendiquer.
- de faire une évaluation des enseignements et un suivi individualisé des diplômés plus systématiques et pilotés par l'établissement pour l'ensemble de ses formations
- de développer les passerelles avec les licences professionnelles.

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA SANTÉ : NUTRITION, ALIMENTATION

Établissement : Institut catholique de Toulouse

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la santé : nutrition, alimentation* parcours *Diététique*, créée en 2016, est proposée par l'Institut catholique de Toulouse (ICT) en partenariat avec l'Institut Limayrac, lycée privé à Toulouse. Cette formation est une formation initiale ouverte aux titulaires de diplôme universitaire de technologie (DUT) ou d'un brevet de technicien supérieur (BTS) en diététique. Elle a pour objectif d'élargir leurs compétences dans les domaines de la diététique, de la nutrition et de la santé, de la qualité et de la sécurité alimentaire, ainsi que dans le secteur commercial de la nutrition. Les enseignements à temps plein sont réalisés conjointement par des membres de l'Institut Limayrac pour les domaines de la nutrition humaine, de l'alimentation et du secteur commercial en nutrition avec l'appui de professionnels et par des intervenants rattachés à l'ICT pour les domaines de la philosophie, de la psychologie, de l'éthique de la santé. À l'issue de cette formation, les diplômés ont acquis des compétences scientifiques, techniques et transversales leur permettant de trouver un emploi principalement dans les domaines de la santé, de l'alimentation humaine ou de l'agro-alimentaire.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs de cette formation sont clairement exposés. Les compétences scientifiques, techniques et transversales délivrées figurent dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cette LP prépare les futurs diplômés à développer des actions liées à la prévention de la santé publique, à assurer le suivi nutritionnel et thérapeutique des patients à titre libéral ou en collaboration avec une équipe de soin, à conseiller en alimentation humaine, les organismes de santé publiques, les collectivités et les entreprises agroalimentaires, à évaluer la qualité sanitaire et nutritionnelle de repas, à promouvoir et commercialiser des produits alimentaires et diététiques et à participer à des protocoles de recherche en nutrition. Les diplômés pourront ainsi exercer leurs compétences dans le secteur hospitalier ou libéral, l'industrie agroalimentaire, les organismes de santé publique ou les collectivités, les sociétés de service et de conseils et la restauration collective en tant que diététicien, responsable de centre de production, commercial en nutrition, qualificateur, et manager d'établissement de restauration collective. L'examen de la maquette pédagogique montre que les différentes unités d'enseignements (UE) ainsi que leurs contenus permettent d'acquérir les compétences visées. Les débouchés sont très bien explicités et le bassin d'emploi local bien repéré. De par le caractère professionnalisant de la licence, la poursuite d'études en master reste exceptionnelle.

### Positionnement dans l'environnement

Au niveau régional, autre que l'ICT, l'Université de Montpellier propose une LP *Métiers de la santé : nutrition et alimentation* dotée de deux parcours *Nutrition et Alimentation humaine* pour l'un et *Techniques culinaires* adaptées à la santé pour l'autre, ouvrant respectivement sur la restauration collective durable et l'éducation à la santé et sur les techniques culinaires. Au niveau national, l'Université de Rouen et en particulier l'IUT d'Evreux possède une LP *Métiers de la santé, nutrition et alimentation* très similaire en termes d'objectifs et de contenus. Pour ces deux LP, l'accès est ouvert en formation initiale (bac+2), en formation continue et en apprentissage. La spécificité de la LP de l'Institut Limayrac et de l'ICT est qu'elle recrute uniquement au niveau bac+2 en diététique et qu'elle permet l'obtention de deux certificats, l'un relevant de l'éducation thérapeutique et l'autre de la psychologie, de la philosophie et de la sociologie de l'alimentation, ce qui en fait son originalité.

Un lien avec la recherche est réalisé par l'intervention d'enseignants-chercheurs (EC) rattachés à l'unité de recherche Culture, éthique, religion et société (CERES) de l'ICT et par le suivi d'une UE *Initiation à la recherche et statistiques*. L'évolution de l'éducation nutritionnelle et thérapeutique du patient est abordée par des spécialistes du domaine (diététiciens, médecins nutritionnistes).

Nombre de partenaires socio-économiques enseignent dans la formation (Centre hospitalier universitaire de Toulouse et de Bordeaux, laboratoires pharmaceutiques...) ou collaborent étroitement dans le cadre des projets tutorés (établissements scolaires, associations...) et/ou accueillent les étudiants en stage.

L'ouverture à l'international est restreinte, limitée à quelques stages à l'étranger. Toutefois, une récente convention de coopération post-BTS avec le Québec (CEGEP de Rimouski) signé avec l'Institut Limayrac pourrait améliorer les échanges et augmenter les flux entrants et sortants des étudiants.

### Organisation pédagogique

L'organisation des études, bien décrite dans le dossier, est précisée en début d'année aux étudiants : accueil et découverte des deux sites d'enseignement (Limayrac et ICT), présentation des objectifs de la formation et du contenu de la maquette pour chaque unité d'enseignement (UE) (compétences visées et modes d'évaluation). Un guide des études est remis à chaque étudiant. Il consigne toutes ces données.

La LP comprend 476 heures d'enseignements équitablement réparties sur quatre UE au sein de chaque semestre (six semestres) auxquelles s'ajoute une UE *Stage* de 12 semaines (420 heures) au sixième semestre.

Aux compétences visées dans le champ disciplinaire de la diététique et de l'éducation nutritionnelle et thérapeutique du patient, s'ajoutent des compétences transversales en communication, en gestion et management d'équipe, en qualité et en techniques commerciales. Il est à noter que la maquette proposée fait une large part aux compétences pré-professionnelles (une UE *Projet professionnel et personnel*, deux UE *Projet tuteuré* et une UE *Stage*), permettant ainsi aux étudiants non seulement d'approfondir les techniques de recherche de stage et d'emploi, mais aussi de découvrir les champs d'insertion professionnelle et les métiers auxquels ils se destinent.

Les compétences linguistiques méritent d'être enrichies.

Chaque étudiant élabore avec les deux directeurs des études de la formation un contrat pédagogique formalisé par un ou deux entretiens durant l'année.

La pédagogie mise en œuvre est active, inversée et innovante, notamment via la simulation d'une crise alimentaire. L'utilisation du numérique reste cependant traditionnelle avec une plateforme de partage et d'écriture de documents et mériterait d'être développée par l'utilisation d'espaces d'échanges interactifs de type plateforme *Moodle*, *Trello* ou *PearlTrees* qui favorisent la gestion de projet, le travail en groupe ou la réalisation de MOOC.

Cette LP n'est pas ouverte à la formation continue et ne propose pas de validation des acquis de l'expérience (VAE).

### Pilotage

Deux directeurs des études pilotent la formation, l'un est issu de l'Institut Limayrac et est spécialisé en diététique et alimentation, et le second est nommé par l'ICT et est spécialisé en psychologie, philosophie et éthique. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (EC) de la Faculté de Lettres et de Sciences humaines de l'ICT (10 %) et de professionnels (90 %) dans les métiers du soin, de l'alimentation ou de l'agro-alimentaire.

Un comité de pilotage, équivalent semble-t-il au conseil de perfectionnement, existe et est organisé au moins une fois par an. Il est composé des responsables des études des deux sites, des enseignants chercheurs et des formateurs professionnels. Il n'inclut pas de représentants d'étudiants. Un jury rectoral composé d'EC de l'Université Paul Sabatier, se réunit un fois l'an et valide les programmes, l'organisation des examens et les résultats selon les remédiations mises en lumière par le comité de pilotage.

Le règlement des études (RDE) ainsi que les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont transmis aux étudiants en début d'année par un support papier. Ils définissent les règles de fonctionnement de la formation (modalités d'examens, règles de validation, publication des résultats...).

Comme l'attestent les documents en annexe du dossier d'autoévaluation, la démarche qualité est prépondérante non seulement par l'évaluation des enseignements par les étudiants mais aussi par un suivi et un bilan individuel de l'acquisition des compétences disciplinaires, relationnelles et professionnelles. Des outils en ligne spécialisés tel que le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) pourraient être utilisés à cet effet.

### Résultats constatés

Depuis la création de cette formation en 2016 et jusqu'en 2018-2019, le taux de réussite est de 100 % chaque année.

Le taux d'insertion professionnelle, en emploi/effectif est de 71 % pour les deux dernières années. Les emplois occupés, les niveaux de salaire et les secteurs géographiques mériteraient d'être précisés. Sur la même période 16 % des étudiants étaient en recherche d'emploi. La poursuite d'études en master reste exceptionnelle et se déroule dans le domaine de la qualité, de la sécurité et de l'environnement dans d'autres établissements, sans précision.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation en constante évolution compte tenu des évolutions des métiers de la santé en nutrition et alimentation au niveau national.
- Suivi individuel des compétences disciplinaires, relationnelles et du projet professionnel des étudiants régulier.
- Insertion professionnelle satisfaisante.

### Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement (mais un comité de pilotage qui s'y apparente).
- Internationalisation de la formation à développer.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit d'une formation de qualité dont les objectifs sont en adéquation avec l'évolution des métiers liés à l'alimentation et à la nutrition en France. Elle s'appuie sur nombre de partenaires (établissements de soins, associations, entreprises) de la région toulousaine. En dépit du travail du comité de pilotage en lien avec le jury rectoral pour améliorer la formation dans son ensemble, la mise en place d'un conseil de perfectionnement est indispensable afin de se conformer aux exigences du cadre national des formations. Dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances, la part du contrôle continu pourrait être accrue afin de valoriser la progression des connaissances et des compétences à acquérir. L'internationalisation de la formation mérite aussi d'être amplifiée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PREMIER DEGRÉ

Établissement : Institut catholique de Toulouse

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) *premier degré* de l'Institut catholique de Toulouse (ICT) est proposé sur deux sites, Bordeaux et Toulouse. La formation a pour finalité la professionnalisation des enseignants du premier degré. La deuxième année de master (M2) comporte deux parcours différenciés, appelés « alternant » pour celui qui s'adresse aux lauréats des concours, et « alternatif » pour celui proposé aux non lauréats. Il s'agit d'une formation professionnalisante en présentiel, comportant des stages en établissement scolaire répartis sur les quatre semestres du master.

### ANALYSE

#### Finalité

La formation présentée obéit à une structure relativement classique et conforme aux objectifs annoncés dans le dossier et aux attendus de la formation professionnelle visée. Un axe fort est porté sur la préparation au concours de recrutement du professorat des écoles (CRPE) public ou privé, mais la dimension professionnelle nécessairement restreinte par cette préparation en première année de master (M1) est tout de même garantie par le système d'unité d'enseignement (UE) bloquante pour le stage. L'introduction à la méthodologie du mémoire réflexif dès le M1 est un choix légitime pour favoriser une meilleure lisibilité sur les deux années de la formation et l'exigence universitaire.

Le débouché d'enseignant titulaire de la fonction publique domine largement, comme il est attendu dans ce type de formation. Cependant, d'autres débouchés sont envisagés (suppléances dans les établissements privés sous contrat) pour les étudiants ayant échoué au concours.

La formation est localisée sur deux sites : celui de Bordeaux apparaît plus fragile du fait de l'absence d'enseignants-chercheurs de l'ICT. Les outils à distance sont sans doute mobilisés pour pallier notamment l'absence des enseignants chercheurs, mais cela n'apparaît pas très clairement dans le dossier.

### Positionnement dans l'environnement

La formation offerte par l'ICT s'inscrit de manière spécifique, puisque parallèle à l'offre de l'université publique qui compte des effectifs nettement plus nombreux que les siens, dans le paysage universitaire régional. Même si les effectifs ne sont donc pas comparables, le dossier fait état d'une attractivité accrue. Il convient toutefois de distinguer la dimension de ce master sur chacun des deux sites ; si à Toulouse il est d'une taille moyenne, il est modeste à Bordeaux.

Le dossier ne fait pas état de réflexion pour créer un continuum de formation des enseignants, au sein de l'ICT, avec par exemple des modules de préprofessionnalisation en licence, et avec les partenaires de la formation des enseignants, des formations pour les néo-titulaires.

Les responsables pédagogiques ont mobilisé des partenariats dans le cadre de la présentation des débouchés possibles, notamment pour les deuxièmes années de master (M2) alternatifs susceptibles de ne pas être recrutés par le Rectorat ; en revanche les partenariats restent très limités au tissu éducatif catholique dans le cadre de la formation, et les enseignements n'offrent pas de fenêtres de collaboration autres.

La formation s'adosse à un centre de recherche dont les axes sont adaptés à la formation ; toutefois le dossier annonce la possibilité du transfert et du réinvestissement des résultats de cette recherche dans les évolutions données à la formation, sans que le mécanisme de ce transfert ou l'instance susceptible de susciter ce réinvestissement ne soient décrits.

### Organisation pédagogique

Les documents présentés montrent l'effort d'accompagnement et de lisibilité donné aux étudiants sur les attendus et modalités de la formation. Celle-ci correspond peu ou prou aux choix faits dans beaucoup d'autres masters MEEF, en ce qui concerne le volume de stage, du tronc commun et du parcours spécifique de formation, et elle respecte les attendus réglementaires en termes de volumes horaires. Un accompagnement individualisé, apparemment performant, valorise également la formation, via l'établissement de diagnostics de connaissances et compétences à l'entrée dans le master, ce qui favorise une pédagogie différenciée.

L'évaluation présente des modalités un peu complexes, associant évaluation notée entrant dans le calcul de la moyenne semestrielle ou non, et UE non notée mais fondée sur l'acquisition de compétences, éventuellement bloquantes et ne relevant pas de la compensation ; du reste il n'est pas prévu de compensation entre semestres. On peut s'étonner que deux régimes (note, d'une part, et validation de compétences, d'autre part) coexistent, ce qui peut amener certains enseignements en M1 et M2 alternatif à ne pas se retrouver dans la note moyenne du diplôme. En M1 on perçoit mieux le but de ce système, qui impose le suivi du stage à des étudiants peut être tentés par une préparation strictement savante au concours. Dans le M2 alternatif, la formation est trop nettement calquée sur le M1 et ne valorise pas ainsi les éléments qui l'en distinguent un peu, alors que les diplômés peuvent se prévaloir du master à l'issue de cette deuxième année.

L'objectif professionnel de l'enseignement étant au cœur de la formation, celui-ci est bien présenté via l'intervention d'une équipe pédagogique pluricatégorielle (mais incomplète à Bordeaux, en termes d'enseignants chercheurs) et les contenus et attendus de la formation.

La valorisation du numérique apparaît dans la disponibilité d'outils (*Scolaweb, Moodle, Mahara*) mis au service de la formation de manière croissante et satisfaisante ; elle contribue sans doute à favoriser la mutualisation entre les deux sites. Les usages numériques dans l'enseignement sont présentés de manière plus succincte en revanche dans le dossier, et le volume horaire consacré reste modeste.

L'acquisition du niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL, anglais et espagnol) est modulée de manière intéressante entre le M1 et le M2 mais sans préciser les modalités de cette différenciation pédagogique et de sa prise en compte pour favoriser la progressivité de l'acquisition de ce niveau B2 et de son effectivité à la sortie du master (l'UE est compensable donc ne permet pas de garantir cette

acquisition dans le simple cadre de la validation du master). Si une deuxième langue vivante est proposée en option, la dimension internationale de la formation n'est pas très étayée au travers des documents produits.

### Pilotage

Le master s'appuie sur une équipe pluricatégorielle équilibrée à Toulouse (maître de conférences, professeurs des écoles, enseignants du second degré). À Bordeaux, l'équipe est aussi pluricatégorielle mais elle se caractérise par l'absence d'enseignant chercheur de l'ICT ; cette absence est compensée par l'apport d'enseignants-chercheurs externes.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il intègre des étudiants et des chefs d'établissements du premier et du second degré.

Le questionnaire d'évaluation des enseignements proposé aux étudiants en M1 est présenté en annexe (sans les résultats toutefois) mais pas en M2 alors que les enjeux sont assez différents. Globalement la formation semble s'appuyer sur des instances efficaces de régulation et bien recueillir à cette échelle les retours des étudiants (enquêtes, délégués) ; par ailleurs un tutorat mixte en M2 alternants s'appuie sur des outils et réunions fréquentes étayées par des visites de terrain. C'est une modalité exigeante et bien valorisée.

Les modalités d'attribution des crédits ECTS sont mixtes, appuyées sur la validation d'une compétence ou bien sur une notation chiffrée, ce qui mérite peut-être une vigilance afin de prendre bien en compte l'ensemble des éléments de manière équitable. Une attention est portée à la communication des critères aux étudiants. L'intégration des visites formatives dans l'évaluation des UE peut faire craindre la perte de la dimension proprement formative de ces visites.

Quoique le dossier indique la difficulté à cerner le devenir de certains diplômés notamment non recrutés au concours, les éléments proposés en lecture (enquête sur les deux sites) témoignent d'un souci de suivi.

### Résultats constatés

Les chiffres communiqués mettent en évidence une attractivité renforcée de la formation (augmentation des effectifs aussi bien à Toulouse qu'à Bordeaux), avec des candidats aux concours privé mais aussi public du CRPE. Les taux de réussite au CRPE sont honorables dans la mesure où les étudiants choisissent vraisemblablement le passage dans les académies de Toulouse et Bordeaux, plus sélectives que d'autres. Le taux de réussite au master est bon, mais ce master est délaissé par les étudiants disposant déjà d'un master qui ne cherchent pas à le valider : il faudrait s'interroger sur la manière de remédier à cette situation.

Les données sur le devenir des étudiants sont lacunaires, car l'ICT n'a mis que récemment en place des outils de suivi.

Le devenir des étudiants est très majoritairement orienté vers l'enseignement ce qui est très classique pour cette formation, et la sélectivité accrue du recrutement amène l'ICT à réfléchir aux modalités de prise en compte d'autres débouchés, à la fois dans la présentation qui en est faite aux étudiants durant la formation et dans les dispositifs d'enquête sur le suivi des diplômés. Cela reste toutefois ponctuel et l'essentiel des diplômés trouve un débouché approprié à la formation reçue (enseignement dans le premier degré).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Cohérence de la formation, du point de vue de ses finalités.
- Renforcement de l'attractivité du MEEF premier degré ces dernières années.
- Réflexion sur les compétences professionnelles intégrées à l'évaluation.
- Modestie des effectifs qui favorise l'accompagnement des étudiants et la concertation interne.

### Principaux points faibles :

- Absence d'enseignants internes à l'établissement sur le site de Bordeaux.
- Absence de lien avec les licences (sous forme de modules de préprofessionnalisation par exemple) et de continuité avec la formation des néo-titulaires.
- Complexité des modalités d'évaluation (articulation des notes et des compétences, statut des visites formatives).

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master MEEF premier degré propose un parcours de formation cohérent, aux effectifs modestes mais en augmentation. Il repose sur une réflexion relative aux compétences professionnelles. Les modalités d'évaluation intègrent la construction de compétences professionnelles mais devraient, sur certains points, être simplifiées. Il serait également utile de réfléchir à davantage articuler le master MEEF premier degré aux licences proposées au sein de l'établissement, en *Sciences de l'éducation* mais pas seulement. Il s'agirait de construire ainsi un véritable continuum de formation, depuis la pré-professionnalisation en licence jusqu'aux premières années d'exercice des néo-titulaires.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION SECOND DEGRÉ

Établissement : Institut catholique de Toulouse

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) *second degré* de l'Institut catholique de Toulouse (ICT) est proposé sur deux sites, Bordeaux et Toulouse. Sept options disciplinaires sont susceptibles d'être proposées chaque année, en fonction de la demande. La deuxième année de master (M2) comporte deux parcours différenciés, appelés « alternant » pour celui qui s'adresse aux lauréats des concours, et « alternatif » pour celui proposé aux non lauréats. Il s'agit d'une formation professionnalisante en présentiel, comportant des stages en établissement scolaire répartis sur les quatre semestres du master.

### ANALYSE

#### Finalité

La formation se réfère clairement au cadrage officiel du master MEEF. Si la première année de master (M1) vise avant tout à répondre aux exigences des concours de recrutement des enseignants, la M2 est entièrement construite autour du référentiel des compétences des enseignants publié par le ministère, et elle vise à leur maîtrise progressive.

Le débouché naturel de la formation est évidemment la titularisation dans l'enseignement par la réussite aux concours. Toutefois, dès la fin du M1, la possibilité d'évolution vers d'autres carrières du domaine de l'éducation et de la formation est prise en compte pour les candidats qui auraient échoué aux concours de l'enseignement. Cela se traduit notamment par des propositions de suppléances ou remplacements dans des établissements privés. La conception globale de l'acte d'éduquer véhiculée par la formation, ainsi que son attention aux gestes professionnels concrets, indique que les possibilités d'évolution en dehors de la réussite au concours sont réelles, ce qui est rare dans les masters MEEF.

La poursuite d'études en doctorat, dans le domaine des sciences de l'éducation, est évoquée comme une possibilité après le master, mais ne semble pas avoir donné lieu à des réalisations concrètes jusqu'à présent. Compte tenu de la place réduite faite à la recherche dans le cursus, cette possibilité ne semble pas très réaliste.

### Positionnement dans l'environnement

La formation s'articule avec les différentes composantes de l'enseignement catholique, notamment les 300 établissements scolaires de tout niveau recensés dans les deux régions (Nouvelle Aquitaine et Occitanie), qui lui fournissent des enseignants, des supports de stage, des tuteurs, etc. Mais elle ne bénéficie pas d'un réseau d'organismes similaires, comme le réseau des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) pour les établissements publics. Le support de l'ICT est aussi plus limité que celui d'une université classique. Cela est particulièrement sensible dans la composition de l'équipe pédagogique, et donc dans l'adossement à la recherche ; sept maîtres de conférence interviennent dans la formation, tous issus de l'ICT et de son unité de recherche, Culture, éthique, religion et société (CERES), dont ils animent la thématique de recherche Enseignement, professionnalisation, innovation. De fait, la recherche telle qu'elle est mise en œuvre dans la formation limite ses ambitions à une analyse réflexive des pratiques.

Ce relatif isolement de la formation se traduit aussi par l'absence de réflexion sur le continuum de formation des enseignants, et notamment la préprofessionnalisation en licence. L'établissement n'est pas en mesure de se situer en continuité avec la licence. C'est peut-être dû à une question d'organisation, l'Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique (ISFEC) en charge de la formation professionnelle n'ayant pas vocation à intervenir dans les licences portées par les facultés de l'ICT.

### Organisation pédagogique

La mention second degré n'est pas présentée comme comportant des parcours disciplinaires distincts. Les connaissances disciplinaires et didactiques propres à chaque discipline sont plutôt des options qui se greffent sur un véritable tronc commun. Il s'agit d'une originalité qui mérite d'être signalée. Dans la plupart des masters MEEF, le « tronc commun » ressemble plutôt à des rameaux adventices (langue vivante étrangère (LVE), technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), psychologie de l'enfant...) tandis que les unités d'enseignement (UE) disciplinaires sont le cœur de chaque parcours. L'ICT a privilégié une approche inverse : le métier d'enseignant est avant tout conçu dans sa globalité, et les options disciplinaires ne prennent de sens que par rapport à la conception d'ensemble du métier. Inversement, des compétences transversales, comme celles liées aux « valeurs de la république », au lieu d'être remises à part dans une UE distincte, sont abordées en situation dans les UE de didactique et pédagogie, ce qui doit permettre de les rendre opérationnelles.

De manière très classique pour un master MEEF, l'absence de validation du stage ou du mémoire ne permet pas d'obtenir le diplôme. Il est plus original que la validation du stage dépende, non seulement de l'activité observée sur le terrain, mais aussi de la validation des UE portant sur la gestion du groupe classe et la didactique disciplinaire. Il y a par ce biais une intéressante articulation entre théorie et pratique.

Le poids donné à la construction des compétences professionnelles s'exprime aussi par la constitution d'un *portfolio* de compétences au cours des deux années du master. La plupart des évaluations ne visent pas à vérifier si l'étudiant s'est coulé dans un moule, mais reposent au contraire sur la production de projets, individuels ou collectifs, et d'écrits à caractère réflexif. Autre formule intéressante, le tutorat par les pairs, des M2 lauréats du concours au profit des M1 candidats. Il n'est donc pas surprenant que la pratique de la recherche soit quelque peu circonscrite à la construction d'un regard critique sur ses propres pratiques et d'une attitude réflexive. Si l'on peut déplorer l'étroitesse de ce champ, il entre en résonance avec la conception d'ensemble de la formation.

### Pilotage

L'équipe pédagogique se caractérise par la sous-représentation des universitaires, et par le grand nombre et la grande diversité des intervenants appartenant à d'autres catégories (enseignants de différents corps, personnels de direction, formateurs ou chercheurs indépendants, etc.). A Toulouse, sept enseignants-chercheurs de l'ICT assurent moins de 10 % des heures maquette. Sur le site de Bordeaux, la participation d'enseignants-

chercheurs issus d'universités publiques permet de dépasser les 20 %. Le caractère universitaire de la formation reste donc faible, marqué par la prépondérance des enseignants exerçant dans le secondaire. Ces derniers interviennent souvent pour peu d'heures sur des questions bien délimitées, correspondant manifestement à leur domaine privilégié de compétence.

Il existe un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an. Sa composition montre qu'il s'agit d'un organe de discussion interne, ouvert aux représentants des chefs d'établissement et à des étudiants, mais non à des observateurs vraiment extérieurs (enseignants du secondaire n'intervenant pas dans la formation par exemple) qui pourraient pourtant apporter un regard neuf. Le rôle du conseil n'apparaît pas forcément décisif face aux nombreuses réunions tenues par les différents responsables de la formation. Ces réunions permettent certainement un pilotage en souplesse, mais plutôt à courte vue. La participation des étudiants à l'évaluation des formations, par le biais de réunions de leurs représentants avec la direction, pourrait aussi être renforcée. Elle s'inscrirait parfaitement dans la démarche menée par ailleurs et qui tend à les rendre acteurs de leur propre formation.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de crédits ECTS (*European Credits Transfer Scale*) répondent aux normes en usage. Une attention particulière est portée à l'explicitation et à l'harmonisation des critères, en communiquant les documents supports à l'évaluation. Cependant, les visites conseils dont bénéficient les étudiants en stage servent aussi à prononcer la validation de l'UE stage : il semble y avoir une confusion entre la visée formative et l'évaluation sommative, qui peut nuire à la sérénité de l'acquisition des compétences.

La constitution des jurys est dominée par le fait que l'ISFEC n'est pas autorisé à délivrer de diplômes nationaux. C'est donc un jury constitué par le recteur qui statue.

### Résultats constatés

La communication est très légère sur les résultats, l'attractivité de la formation et le bilan de l'insertion.

On constate néanmoins un très faible taux de réussite entre le M1 et le M2 sur le site de Toulouse (deux sur 13 en 2016, sept sur neuf en 2017, cinq sur 11 en 2018 et aucun inscrit en M1 en 2019). Il est un peu meilleur sur le site de Bordeaux (12 sur 16 en 2016, neuf sur 11 en 2017, cinq sur 10 en 2018, chiffres non communiqués pour les 13 inscrits en M1 pour 2019) L'essentiel des M2 proviennent donc d'autres master MEEF. La faible attractivité et le faible taux de réussite du M1 ne sont pas interrogés dans le dossier, ce qui est regrettable.

Cela résulte d'un manque de suivi efficace dont l'ICT a pris conscience (les premiers outils ont été tout récemment développés en lien avec le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)), mais aussi d'une certaine frilosité de l'institution, qui ne communique ses résultats que sur demande. Les chiffres donnés dans le dossier ne permettent pas de mesurer l'efficacité de la formation. C'est d'autant plus regrettable que celle-ci possède des originalités donc l'impact mériterait d'être mieux cerné.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation étroitement appuyée sur l'acquisition de compétences, celles-ci faisant l'objet d'une réflexion approfondie, tant sur les gestes professionnels de détail que sur la cohérence d'ensemble du métier d'enseignant.
- Approche globale de la relation éducative qui permet d'introduire des aspects parfois négligés dans d'autres masters MEEF (la relation aux familles, la communication...).

- Diversité des intervenants, concertation interne, et modestie des effectifs qui donnent de bonnes capacités d'adaptation.

### Principaux points faibles :

- Faible attractivité du M1 et très faible taux de réussite à la fin du M1.
- Master MEEF apparaissant comme un isolat, sans appui sur une continuité avec des licences, et sans que la formation ultérieure des néo-titulaires (T1, T2) soit pensée dans un continuum
- Sous-encadrement universitaire qui semble pénaliser certains enseignements de M1, ainsi que l'adossement à une recherche diversifiée.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation proposée possède une originalité certaine par rapport à d'autres masters MEEF. Elle repose sur une approche intéressante, très centrée sur l'acquisition des compétences professionnelles. Ce caractère propre mérite certainement d'être préservé. Il serait cependant souhaitable que son efficacité puisse être mieux mesurée. Outre les outils d'analyse en cours de développement, une ouverture vers d'autres acteurs de la formation des enseignants, par exemple au sein du conseil de perfectionnement, permettrait de conforter la démarche d'ensemble en l'enrichissant de nouvelles procédures. La possibilité de construire un véritable continuum de formation, depuis la pré-professionnalisation en licence jusqu'aux premières années d'exercice des néo-titulaires, permettrait de valoriser la mention second degré au prix de nouveaux partenariats.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER MÉTIERS DU LIVRE JEUNESSE

Établissement : Institut catholique de Toulouse

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers du livre jeunesse* était initialement destiné aux étudiants de la licence *Lettres modernes* de l'Institut catholique de Toulouse (ICT). À présent, il est ouvert aux diplômés de licence de toute discipline, mais son public principal est constitué d'étudiants en lettres modernes. Ses objectifs sont clairs et orientés vers le monde éditorial au sens large, sans spécificités pour le livre jeunesse. La formation est dispensée en présentiel et en formation initiale, sur deux années.

### ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement présentés dans le dossier, dont les annexes exposent de manière claire et complète la progression des enseignements de la première année de master (M1) à la deuxième année master (M2), ainsi que la logique de structuration des enseignements. Néanmoins, une seule unité d'enseignement (UE) traite de la jeunesse : <i>Productions jeunesse</i> . La formation gagnerait en clarté et peut-être en visibilité, point déploré dans le dossier, si elle insistait soit bien davantage sur cette spécificité, soit si elle l'abandonnait pour s'afficher comme une formation en édition généraliste. Si les compétences visées sont clairement exposées, les débouchés en termes de métiers, de postes, ne sont pas inclus dans le dossier d'autoévaluation. Ils figurent dans les résultats des enquêtes d'insertion. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) faisant explicitement référence à une formation d'une autre université, la formation évaluée ne peut donc pas y correspondre.
Positionnement dans l'environnement
L'inscription locale au niveau de l'ICT est bien étudiée. Pour l'augmentation de la visibilité de la formation, il serait utile d'étudier son positionnement plus global, régional et national. La relation avec la recherche n'est guère importante et se fait par l'organisation de journées d'études chaque année. Centrées sur des thématiques éditoriales, elles sont aussi l'occasion d'inviter des professionnels. Des partenariats officiels ne sont pas établis avec des représentants du monde socio-économique, mais des contacts sont régulièrement pris pour des enseignements, des projets (nommés mais pas explicités), des stages. Le dossier gagnerait à présenter de

manière structurée et à l'aide d'exemples ces collaborations.

### Organisation pédagogique

La formation propose un socle d'enseignements bien réfléchis, qui articulent connaissances théoriques, transmises par les enseignants-chercheurs, et compétences professionnelles larges dans le domaine de l'édition, de la communication, de la diffusion, de la librairie, qui incombent aux professionnels. L'équipe est composée de sept enseignants-chercheurs (appartenant à sept sections différentes du Conseil national des universités (CNU), dont aucun en 71<sup>ème</sup>, en *Sciences de l'information et de la communication* et aucun professeur), 12 professionnels et neuf enseignants « autres » (chargés d'enseignement – selon la terminologie de l'Institut –, conservateur de bibliothèque, etc.). Ces deux dernières catégories dispensent la majorité des cours, chose cohérente avec le profil professionnalisant de la formation. Il n'existe pas de module optionnel.

Des dispositifs d'aide et de suivi obligatoires sont mis en place et bien expliqués : « mission handicap », tutorat, dispositif « Voltaire » pour l'évaluation des compétences en français, reconnaissance de l'activité associative ou de l'investissement dans la vie universitaire. Il n'est pas précisé le nombre d'étudiants en bénéficiant. Il est indiqué que tous les étudiants peuvent le solliciter. L'enseignement de l'anglais est obligatoire.

Les projets tutorés sont placés au cœur des enseignements. Ils consistent en la réalisation d'ouvrages jeunesse, en cohérence avec le profil de la formation. Ils agrègent aussi les outils et compétences numériques des étudiants. Les stages sont effectués en M1 (huit semaines) et M2 (12 semaines). Le premier donne lieu à un rapport de stage et le second à un mémoire de recherche fondé sur le terrain professionnel. Il est précisé que le mémoire est encadré par un enseignant chercheur.

Pour l'international, les étudiants sont incités à des échanges dans le cadre Erasmus+, mais sont très peu à le choisir. Il est précisé pour le comprendre que l'objectif premier des étudiants est l'insertion professionnelle. Il est indiqué que des accords plus solides avec des universités sont en cours, sans plus de précision.

### Pilotage

L'organisation pédagogique est clairement présentée. Le pilotage de la formation est composé de plusieurs dispositifs : réunions régulières de l'équipe pédagogique, réunions semestrielles avec les délégués des étudiants et un conseil de perfectionnement associant enseignants-chercheurs, étudiants et anciens étudiants, professionnels.

Les évaluations et leur cohérence avec l'acquisition de compétences sont claires.

Les enquêtes d'insertion sont réalisées au niveau de l'établissement. Des suivis individualisés des étudiants sont aussi réalisés par l'équipe pédagogique. Les effectifs de la formation sont faibles et facilitent ce suivi : un maximum de 10 étudiants en 2015-2016 et trois étudiants inscrits en 2018-2019, ce qui est peu. Le tableau présenté en annexe du dossier indique le domaine d'insertion des diplômés, mais non le poste, ce qui, ajouté aux totaux très faibles, rend inexploitable ces données quantifiées.

### Résultats constatés

Le faible nombre d'étudiants indique que l'Institut doit s'atteler à dynamiser la formation, à repenser aussi sans doute son contenu. Le dossier indique qu'une réflexion est en cours pour développer la communication nécessaire au recrutement. Il est aussi précisé que l'Institut souhaite garder la spécialité *Jeunesse* pour ne pas entrer directement en concurrence avec l'Université Toulouse Jean-Jaurès. Mais rien n'est dit sur la nécessité, dans ce cas, d'envisager plus qu'une unité d'enseignement spécialisée en *Jeunesse*.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Un positionnement original.
- Des professionnels bien associés.

### Principaux points faibles :

- Nombre très faible d'inscrits.
- Une seule unité d'enseignement portant sur le livre jeunesse.
- Dimension internationale à développer et clarifier.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation gagnerait à bien préciser et à consolider davantage son identité autour du livre jeunesse, puisque tel est le souhait de l'ICT. Sa visibilité et son attractivité en seraient renforcées et le nombre d'étudiants pourrait ainsi augmenter. La dimension internationale devrait également être accentuée.



## MASTER PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ

Établissement : Institut catholique de Toulouse

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* parcours *Accompagnement des personnes dépendantes* (addiction et handicap) de l'Institut catholique de Toulouse (ICT) est une formation ayant une visée à la fois professionnelle et de recherche, dont l'une des finalités principales est la validation du titre de psychologue. La formation est répartie sur quatre semestres avec 824 heures de cours en présentiel et 24 semaines de stage. Pendant le master, les étudiants doivent réaliser un mémoire de recherche. Les lieux d'insertion professionnelle sont essentiellement au sein de structures de santé et de formation.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs du master sont clairement précisés dans l'ensemble des documents. Tout d'abord le master offre la possibilité de valider le titre de psychologue, mais il permet également de poursuivre en doctorat. L'insertion professionnelle des étudiant se fait essentiellement dans le domaine de la dépendance (addiction, handicap). Le master offre une formation qui permet aux futurs psychologues d'apprendre à poser des diagnostics, à mettre en place des procédures de prise en charge, et à former des professionnels dans le domaine de la santé. Il est clair qu'il existe une forte demande sociétale relative à ces objectifs comme, par exemple, dans le cadre de la formation des aidants à domicile ou de celle à la prévention des addictions. Le domaine du master est donc important et devrait offrir de nombreux débouchés aux étudiants. La maquette du master propose un tronc commun d'enseignements orienté précisément vers les objectifs à atteindre, avec deux enseignements optionnels et un volume horaire dédié aux stages, qui permettent à terme d'obtenir le titre de psychologue.

### Positionnement dans l'environnement

Le dossier précise l'ensemble des collaborations qui sont établies à la fois au niveau régional (avec les universités de Toulouse - Jean Jaurès, Toulouse III - Paul Sabatier et de l'université Paul Valéry à Montpellier), national avec d'autres universités françaises et international avec des universités espagnoles ou portugaises. Toutefois, il manque des éléments concernant l'état des lieux de l'offre de formation au niveau master dont les thématiques sont proches de celle du master de l'ICT. Ce point est pourtant déterminant pour identifier clairement les bassins d'emploi potentiels pour les futurs psychologues sortant de l'ICT.

Les collaborations, notamment pour l'harmonisation des compétences, avec des partenaires socio-économiques sont précisées au travers des relations avec deux structures de santé locales, ainsi qu'avec l'organisation d'une semaine de rencontre entre étudiants et professionnels. Il semble que ces collaborations soient un peu limitées au regard de l'étendue des champs d'insertion des étudiants du master.

Sur le plan scientifique, le dossier présente des collaborations avec d'autres universités et la participation à une journée d'étude proposée aux étudiants. Néanmoins, il n'existe pas de laboratoire de psychologie à l'ICT, et le dossier ne mentionne pas de collaboration avec un laboratoire de psychologie proche géographiquement.

Enfin sur le plan international, le master intègre un programme Erasmus qui donne la possibilité aux étudiants de bénéficier de mobilités, mais il n'est pas précisé si le personnel peut également bénéficier de cette internationalisation de la formation, ni les effectifs étudiants de cette mobilité (entrante et sortante).

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique s'articule autour d'un tronc commun avec deux spécialités. Les étudiants sont également amenés à compléter leur formation par des stages. De plus, le dossier présente une évolution à venir dans la spécialité « handicap » qui va être scindée en deux : « handicap médico-psychologique » et « handicap psychopathologique de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte ». Cette évolution semble justifiée à la fois en termes de lisibilité de la formation pour les employeurs potentiels mais aussi en termes de débouchés professionnels. En plus de la formation, les étudiants peuvent suivre un module complémentaire pour parfaire leurs compétences dans différentes approches thérapeutiques (hypnose, EMDR...). La progression des différents enseignements au cours des quatre semestres est cohérente et bien construite.

La lecture de l'ensemble des documents déposés pour l'évaluation ne permet pas de savoir si la question du vieillissement est abordée au cours de la formation, pourtant un master ayant une problématique de dépendance devrait former ses étudiants à la question du vieillissement normal mais aussi pathologique, car de nombreux débouchés professionnels sont possibles.

La formation offre aux étudiants la possibilité de se former à l'utilisation de divers outils numériques (livret interactifs, jeux de rôles...). Ils sont également sensibilisés aux questions d'éthique et d'intégrité scientifique, mais il n'est pas mentionné s'ils sont également sensibilisés au code de déontologie des psychologues.

### Pilotage

L'équipe enseignante de l'établissement en 16<sup>ème</sup> section est relativement restreinte (un professeur des universités et quatre maîtres de conférences), et complétée par des enseignants-chercheurs d'autres disciplines ainsi que des intervenants extérieurs et des professionnels. Un document clair de présentation de l'équipe est proposé aux étudiants.

L'adoption d'un suivi de l'appropriation des compétences par les étudiants, via l'utilisation d'un portefeuille de compétences, est importante et appropriée par rapport aux exigences professionnelles du domaine.

Des comités de suivi sont mis en place, notamment un conseil de perfectionnement, et leur fréquence semble bien adaptée. Malheureusement, il n'est nullement fait état de la participation des étudiants aux conseils de pilotage de la formation (par exemple le conseil de perfectionnement).

## Résultats constatés

Le dossier indique de très bon taux d'insertion, autour de 90 %. Toutefois les documents présentés en annexe montrent que ce taux semble correspondre aux étudiants ayant répondu au questionnaire (environ la moitié des diplômés). Les ratios des diplômés sont : 7 sur 18 en 2015, 6 sur 14 en 2016, 23 sur 25 en 2017 et 25 sur 27 en 2018. À ce jour, quatre étudiants ont poursuivi en doctorat. Par ailleurs, les liens entre le tableau des effectifs et celui de l'insertion ne correspondent pas. Par exemple en 2018 il semble y avoir eu 25 diplômés et le tableau d'insertion indique 35 diplômés (dont 16 ont répondu au questionnaire). L'ensemble de ces données ne permet que difficilement de comprendre le taux d'insertion du master.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Thématique de master pouvant offrir de nombreux débouchés professionnels.
- Maquette adaptée aux attendus de la formation.
- Internationalisation de la formation pour les étudiants.
- Modalités de stage adaptées à la validation du titre de psychologue.

### Principaux points faibles :

- Absence d'adossement de la formation à un laboratoire de recherche.
- Des taux d'insertion qui demandent à être clarifiés.
- Absence de notification de participation des étudiants aux différents comités de pilotage de la formation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

En conclusion, il apparaît que le domaine de formation du master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* parcours *Accompagnement des personnes dépendantes (addiction et handicap)* est très important et devrait permettre aux étudiants une bonne insertion professionnelle. L'ensemble des enseignements ainsi que la diversité des intervenants constituent les atouts de ce master. L'offre de formation pourrait être dotée d'un outil de suivi de l'insertion des étudiants, qui pourrait d'ailleurs permettre d'élargir les collaborations avec les structures de l'environnement socio-économique en favorisant les stages dans ces structures. Une modification de la spécialité handicap pour la nouvelle maquette est prévue, ce qui peut être un atout pour les années à venir. Par ailleurs, il est important que le master soit étroitement associé à un laboratoire de recherche reconnu dans le domaine et assez proche géographiquement, d'autant plus que l'une des finalités du master semble être l'inscription en doctorat.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



N/ Réf. : CD/GA/19\_20\_0082

**Le Recteur**

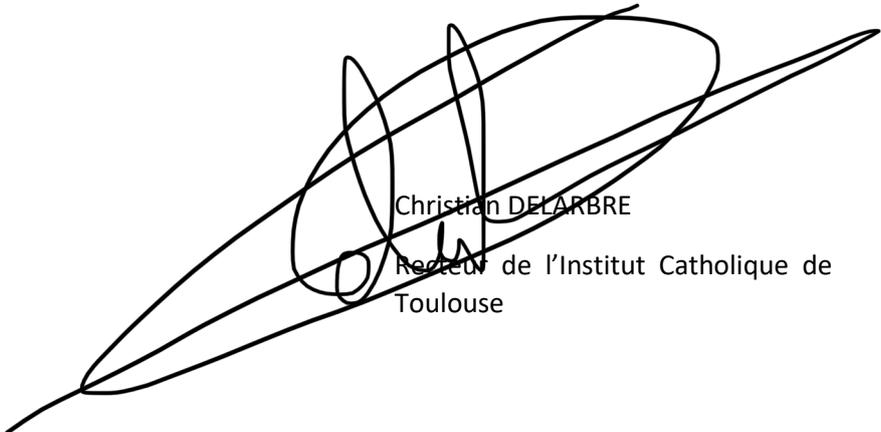
Au / HCERES

Objet : Evaluations des formations de l'Institut Catholique de Toulouse

Madame, Monsieur,

Nous remercions le comité des experts pour son investissement et pour les avis utiles qu'il a prononcés ainsi que pour la bonne compréhension générale du fonctionnement de nos formations. Nous n'avons pas constaté d'erreurs factuelles dans l'évaluation du champ de formations ainsi que dans chaque dossier de formation de l'ICT. Nous partageons la majorité des recommandations formulées et nous les prendrons en compte afin d'améliorer la qualité de nos dispositifs dans le cadre du prochain plan stratégique et du contrat quinquennal.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.



Christian DELARBRE

Recteur de l'Institut Catholique de  
Toulouse

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)